

# Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 24 novembre 2022, 16h



**Président de séance****David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante****Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

Élu-e	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			
Pascale HOFFMANN			
Thierry KLEIN		X	
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI	X		
Catherine ORSINI-SAILLET			Véronique MOLINARI
Zineb SIMEU-ABAZI			
<i>Siège vacant</i>			
<i>Siège vacant</i>			

**Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

Élu-e	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL			
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER			Stéphane JULIOT
Jean-Yves TIZOT			
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

**Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques**

Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<b>Gabriel BUCHE</b>			
<b>Jacky CUVEX-COMBAZ</b>	X		
<b>Damien DELAYE</b>			
<b>Souad HOUAMA</b>			
<b>Cédric LAURENT</b>	X		
<b>Marie-Carmen MOLINA</b>	X		

**Personnalités extérieures**

Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<i>En attente d'une désignation par la Région (T)</i>			
<i>En attente d'une désignation par la Région (S)</i>			
<b>Véronique GHIGLIONE (T)</b>		X	
<i>En attente d'une suppléante</i>			
<b>Marc FRUSTIE</b>			
<b>Stéphane JULIOT</b>	X		

**Collège D : Étudiants**

<b>Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)</b>	<b>Présent-e</b>	<b>Excusé-e</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Alma BENECH (T)</b>	X		
<b>Chloé THEVENIEAU (S)</b>			
<b>Moira BIAUX (T)</b>	X		
<b>Nina TEULON (S)</b>			
<b>Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)</b>	X		
<b>Mathilde BLANC (S)</b>			
<b>Léa DISSART (T)</b>			
<b>Pierre FERNANDES DA COSTA (S)</b>	X		
<b>Adèle FABRE (T)</b>	X		
<b>Haïban Aladel ALSHOUNI (S)</b>			
<b>Emile HEYBERGER (T)</b>			Adèle FABRE
<b>Louise RAVITSKY (S)</b>			
<b>Matthieu HOARAU RANGLA (T)</b>			
<b>Enzo GILLET-LACOSTE (S)</b>			Séverin CONSTANT-MARMILLON
<b>Nicolas HOGREL (T)</b>			Pierre FERNANDES DA COSTA
<b>Manon BOURET (S)</b>			
<b>Charles-Antoine JOURNET (T)</b>			
<b>Jules TERRIER (S)</b>			

**Collège D : Étudiants (suite)**

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Emeraude KABARE (T)			
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)			
Emmy MARC (T)			Moira BIAUX
Camille GEIGER (S)			
Simon NOGARET (T)			
Tristan DYE (S)			
Amina OUMEDDOUR (T)	X		
Catherine BAJAN (S)			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Maximilien ROBSON (T)	X		
Siham KERBOUA (S)			
Gabriel ROUBIOL (T)			
Gabriel FAUVARQUE (S)			
Mathis SION (T)			
Anthony YOUSSEF (S)			
Emma VASSAL (T)	X		
Elisa NAUDIN (S)			

### Invités permanents

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
<b>Caroline BERTONECHE</b>	Présidente du Conseil académique		X
<b>Yassine LAKHNECH</b>	Président de l'UGA		X
<b>Anne-Catherine FAVRE</b>	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
<b>Hervé COURTOIS</b>	Vice-président Recherche et Innovation		X
<b>Karine SAMUEL</b>	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
<b>Yann ECHINARD</b>	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
<b>Philippe SARRAZIN</b>	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
<b>Véronique-Aurélié BRICOUT</b>	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants		X
<b>Marc ODDON</b>	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
<b>José LABARERE</b>	Chargé de mission Études de santé	X	
<b>Florence COURTOIS</b>	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
<b>Philippe DESSUS</b>	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
<b>Lionel BRUNI</b>	Agent comptable		X
<b>Jérôme PARET ou son représentant</b>	Directeur général des services ou son représentant		X
<b>Maud VALLENARI</b>	Directrice Générale Déléguée Formation		X
<b>Marianne DE LAMBERTERIE</b>	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation		X
<b>Noémie PLAY</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Vanessa LORENT</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Anne ALMERAS</b>	Directrice de la DEFI	X	
<b>Lydie MUZART ou son adjointe</b>	Directrice de la DOIP ou son adjointe		X

### Invités permanents (suite)

Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
<b>Marie LEMAIRE ou son adjointe</b>	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
<b>Fabrice MENARD</b>	Direction de la DAPI		X
<b>Agnès BORGIA</b>	Directrice de la DESMAP		X
<b>Frédéric SABY ou son représentant</b>	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
<b>Thomas PRIEUR ou son représentant</b>	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant		X
<b>Arielle GRANON ou son représentant</b>	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
<b>Christine CHIRAT</b>	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
<b>Aurélien LIGNEREUX</b>	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
<b>Irène LAURENT</b>	Directrice des études second cycle de l'IEPG		X
<b>Philippe GRANDVOINNET</b>	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
<b>Kévin SUTTON</b>	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
<b>Lionel FILIPPI</b>	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
<b>Yannick VALLEE</b>	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
<b>Bénédicte CORVAISIER ou son représentant</b>	Directrice du CROUS ou son représentant		X

### Invités ponctuels

Invité·e	Présentation/Fonction	Présent·e	Excusé·e
<b>Olivier PALOMBI</b>	Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)	X	
<b>Pierre CAVAILLES</b>	Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)		X

**Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électroniques.**

# **ORDRE DU JOUR**

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
- 3. Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
- 4. Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
- 5. Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
- 6. Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
- 7. Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
- 8. Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
- 9. Questions diverses**

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**  
*→ présenté par David DECHENAUD et Florence COURTOIS*
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
- 3. Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
- 4. Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
- 5. Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
- 6. Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
- 7. Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
- 8. Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
- 9. Questions diverses**

# Présentation synthétique nouvelle procédure de candidature en M1

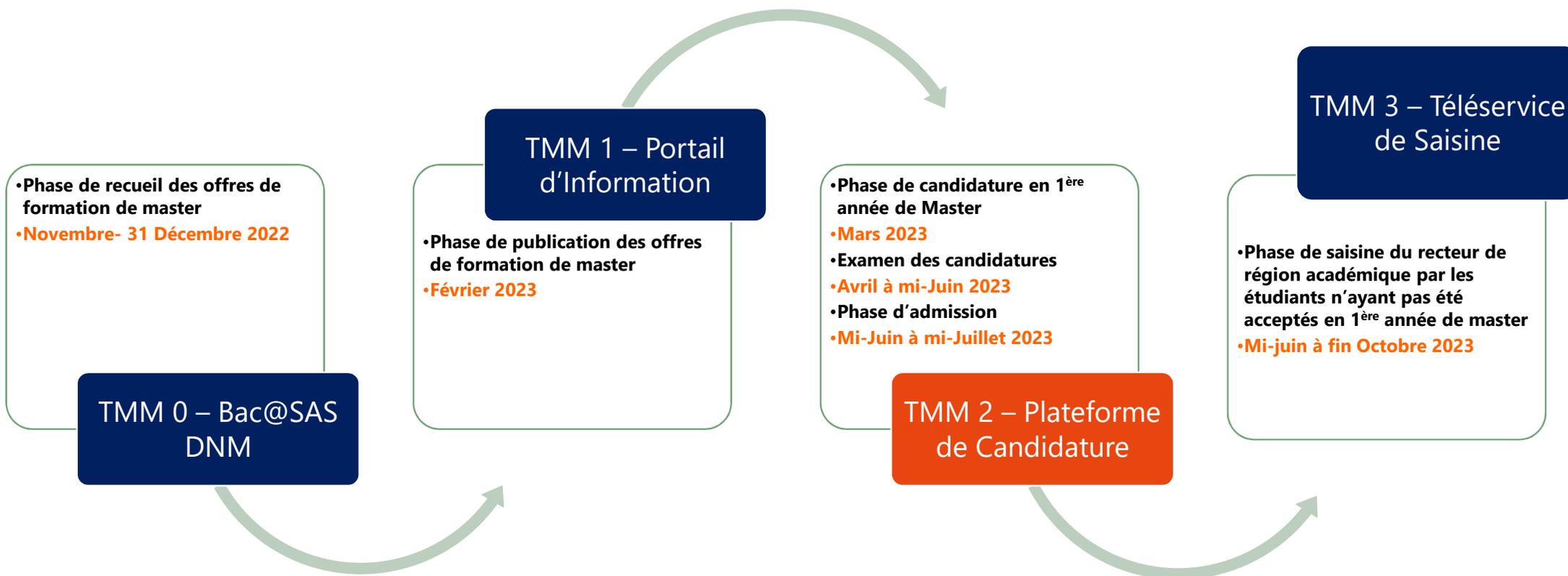




## Points abordés :

- Évolutions plateforme Trouver Mon Master
- Principes
- Périmètre quant aux formations
- Périmètre quant aux candidats
- Calendrier prévisionnel
- Périmètres des candidatures

# I - Evolutions Plateforme Trouver Mon Master TMM :



## II – Principes de la nouvelle plateforme

---

- Une procédure principale achevée avant l'été
- Un droit à la poursuite d'études maintenu, mais un accès en M1 qui reste sélectif.
- Un calendrier commun à l'ensemble des universités pour les formations entrant dans le périmètre de l'application.
- Un nombre de vœux limité et un désistement automatique suite à l'acceptation
- Définition d'attendus et de Critères Généraux d'Examen des Candidatures (CGEC) pour l'ensemble des parcours de M1, votés par la CFVU

### **III – Périmètre quant aux formations**

Toutes les mentions et parcours de M1 (y compris EAD) doivent figurer dans la nouvelle application sauf pour les exceptions suivantes :

- formations dispensées exclusivement à un public de formation continue
- formations à vocation internationale : définition d'une formation internationale proposée au CNESER du 15 novembre
- formations accessibles par le biais du concours des écoles de journalisme
- formations conduisant à l'obtention d'un master par un jury rectoral

*Virginie ZAMPA : Peut-on sortir un parcours d'une mention pour le qualifier d'international ?*

*David DECHENAUD : Le ministère ne l'a pas encore précisé mais je pense que ce sera possible car il est rare qu'une mention soit complètement internationale. Une mention peut par exemple comprendre deux parcours quasiment similaires, l'un en langue étrangère et l'autre en français.*

## IV – Périmètre quant aux candidats

---

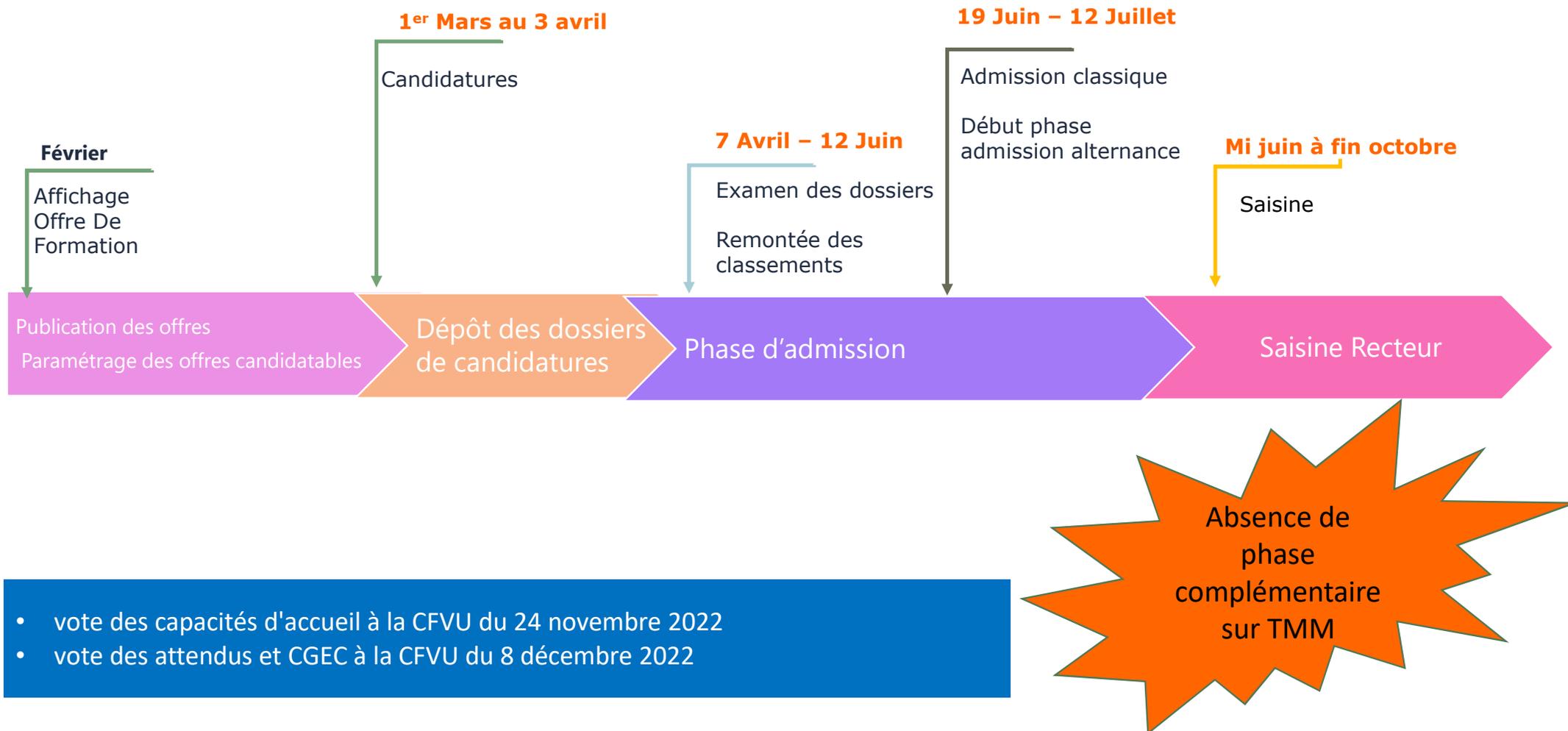
- **Candidats concernés par la plateforme :**

- candidats nationaux,
- candidats étrangers avec DNL,
- candidats UE,
- candidats internationaux non titulaires DNL et hors EEF
- en Formation Initiale et Alternance

- **Candidats non concernés par la plateforme :**

- Les candidats non européens dont le pays de résidence est couvert par le dispositif EEF
- Les étudiants autorisés à redoubler dans le même parcours de formation
- Les candidats à l'admission par le biais d'une VES/VAP ou VAE
- Les étudiants disposant d'un accès réservé en M1 (exemple : les CMI)

# V- Calendrier national commun à tous les établissements



## VI – Expression des candidatures

---

- Les candidats pourront faire **15 candidatures au niveau de la mention** (tout établissement compris) **pour une formation classique** et **15 candidatures pour des formations en alternance**.

Si une mention comprend plusieurs parcours, le candidat pourra choisir plusieurs parcours à l'intérieur de cette mention et une seule candidature lui sera décomptée.

- **Pas de hiérarchisation des candidatures**
- Lorsqu'une candidature est acceptée définitivement, le candidat perd le bénéfice de ses autres candidatures. Il doit répondre à une proposition d'admission dans un délai restreint (J+3 les premiers jours et J+1 ensuite). Sans réponse de sa part, il perd le bénéfice de sa proposition d'admission.

*Jacky CUVEX-COMBAZ : Le candidat peut-il mettre en attente certains de ses vœux ?*

*David DECHENAUD : La mise en attente sera possible dans certains cas. Par exemple, dans le cadre d'un contrat d'alternance.*

*Florence COURTOIS : Les candidats ont trois jours puis un jour pour répondre à une proposition d'admission – le jour de la proposition n'entrant pas en compte.*

*Stéphane JULIOT : Quelle entité garantit la cohérence des calendriers entre les différentes universités ?*

*David DECHENAUD : Le calendrier est unique, national et fixé par le ministère. L'étudiant obtient les résultats pour l'ensemble de ses vœux simultanément ; si plusieurs sont positifs, il peut en accepter un seul et tous les autres sont automatiquement enlevés.*

*Emma VASSAL : L'étudiant est-il exclu de la plateforme s'il ne répond pas dans le délai indiqué ?*

*David DECHENAUD : Oui, l'absence de réponse correspond à un désistement.*

*Stéphane JULIOT : Des parcours peuvent-ils être soumis à entretien ?*

*David DECHENAUD : Oui, entre la phase de dépôt des candidatures et la phase des propositions d'admission. Dans ce cas, l'entretien est prévu par les critères généraux d'examen des vœux. La nouvelle procédure n'implique aucun changement à ce niveau-là ; en revanche, les commissions d'examen des vœux seront désormais obligées de classer les admis. Cette procédure est très proche de celle de Parcoursup. Nous espérons que le vote des critères permettra une plus grande*

*transparence pour les étudiants. Cette nouvelle procédure devrait également apporter une plus grande fluidité : les places vacantes seront connues plus tôt, ce qui devrait favoriser l'accès au master.*

*Emma VASSAL : Que se passera-t-il si un étudiant n'accepte pas la première proposition qu'il reçoit parce qu'il est plus intéressé par un autre de ses vœux pour lequel il ignore encore la réponse ?*

*David DECHENAUD : L'étudiant obtiendra toutes les réponses simultanément.*

*Emma VASSAL : Des étudiants seront acceptés dans des formations mais vont en préférer d'autres, se désinscrire, ce qui libérera des places dans les formations concernées qui pourront alors accepter d'autres étudiants en liste d'attente. Les étudiants auront-ils la possibilité d'attendre plus de trois jours pour voir les éventuelles nouvelles réponses favorables ?*

*Florence COURTOIS : Je pense qu'il y aura, comme sur Parcoursup, la possibilité d'accepter provisoirement une proposition.*

*Jacky CUVEX-COMBAZ : Sur Parcoursup, l'étudiant peut accepter une proposition tout en conservant la possibilité d'être appelé.*

*Florence COURTOIS : Cette éventuelle possibilité de mise en attente expliquerait la durée de la phase d'admission : quasiment un mois (du 19 juin au 12 juillet). En revanche, lorsque l'étudiant accepte définitivement une proposition, toutes les autres sont enlevées.*

*Laurence VIANES : Sur Parcoursup, chaque étudiant peut quasiment formuler cent candidatures au total, sous-vœux compris.*

*Florence COURTOIS : Non, un étudiant peut formuler 10 vœux, 12 si l'on comprend les sous-vœux.*

# Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **AMI-CMA (1/2)**

## **Projet Innovative biohealth education school (IBES)**

Thème : Biothérapies et bioproduction

Porteur : Jean-Luc Lenormand, PR UFR pharmacie

UGA chef de file et 4 partenaires : INP, Adlin Science, OUat!SA et GEM

Durée : 5 ans

Aide obtenue : 2 788 813 euros

- Créer une filiarisation des formations vers tous les métiers du domaine (R&D, mise sur le marché, data, fonctions support et expertise assurance qualité et réglementaire).
- Allier secteur de l'industrie et établissements d'enseignement supérieur pour répondre rapidement aux problématiques de formation des experts dans ces domaines.

Plusieurs centaines d'étudiants chaque année

Actions pédagogiques

- Appui sur offre scientifique forte déjà existante et plateaux techniques de très hautes qualités
- Nouveaux outils : réalité virtuelle, digital...
- Intégration professionnelle : stages, alternance, thèses CIFRE dans des entreprises régionales et nationales
- Renforcer les socles de base et introduire de nouveaux modules pédagogiques durant la licence.
- Inciter les étudiants à intégrer des formations de masters spécialisés débouchant sur les métiers en forte croissance.
- Ouvrir les formations techniques et multidisciplinaires au public de formation continue et aux salariés.

# Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **AMI-CMA (2/2)**

## Projet Formation et attractivité des métiers de l'électronique (FAME)

Thème : Électronique

Durée : 5 ans

Porteur : Emmanuel Pistono, MCF IUT 1

Aide obtenue : 5 396 295 euros

UGA chef de file et 6 partenaires : INP, campus métiers et qualifications, CEA, Schneider Electric Industries, Soitec, ST microelectronics

- Renforcer l'attractivité de la filière électronique
  - actions de communication/pédagogie auprès du grand public et au sein des établissements scolaires et du supérieur
  - promouvoir la place des femmes dans l'industrie électronique à travers une campagne de communication inclusive
  - Impliquer les partenaires industriels (visites d'entreprises, accueil de stagiaires d'observation de 3<sup>e</sup>, rencontres au sein des établissements scolaires)
- Agir au niveau des formations (Bac pro, BTS, BUT, Licence, Master, Ingénieur) pour augmenter le nombre d'apprenants et adapter les contenus pédagogiques au plus près des besoins des industriels et anticiper les besoins de demain
  - réorganiser/colorer les formations (formation initiale, apprentissage)
  - diversifier le vivier de candidats
  - enrichir le spectre des métiers visés
  - renforcer des formations clés débouchant sur des métiers en tension
  - étoffer des plateformes (achat d'équipements et mise à disposition de moyens humains pour les mettre œuvre)
  - adapter les contenus et les plateformes de formation aux besoins en compétences de l'industrie électronique



**Evolutions de l'offre de  
formation accréditée  
→ Créations  
Pour 2023-2024**

# Formations portées par les composantes rattachées à des CSPM Evolutions ODF Accréditée – Créations – 2023-2024

## Faculté des Sciences

### **UFR Chimie Bio**

- \* Création de deux Parcours, en M1, au sein de la mention Biodiversité, Ecologie, Evolution :
    - Dynamique et modélisation de la biodiversité (DynaMO)
    - Gestion de l'environnement (GE)
- En remplacement du Parcours actuel Biodiversité, Ecologie, Evolution qui sera supprimé.

### **IM2AG :**

- \* Création en Master, au sein de la mention Mathématiques et applications, en M2, du Parcours Turbulences, Méthodes et Applications
- \* Création de deux Parcours, en L3, au sein de la mention Mathématiques :
  - Mathématiques
  - Mathématiques avec approfondissements – IM2AG

# Formations portées par les composantes rattachées à des CSPM Evolutions ODF Accréditée – Créations – 2023-2024

## Faculté Humanités, Santé, Sport, et Sociétés

### ***UFR de Pharmacie***

\* Mise en place du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

## Ecole Universitaire de Technologie

### ***IUT1 :***

\* **Mise en place BUT** : spécialité Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques  
Parcours Exploitation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie

### ***IUT2 :***

\* **Mise en place Licence Pro en 180 ECTS** : mention Métiers de l'Entrepreneuriat Parcours développement d'entreprise  
Ouverture des deux 1ères années en complément de la 3<sup>e</sup> année déjà ouverte du Parcours Développement de la TPE, qui changera d'intitulé

# Formations portées par les CAPM

## Evolutions ODF Accréditée – Créations – 2023-2024

### Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management

#### ***Grenoble INP - Pagora***

- M2 Parcours Électronique imprimée et intégrée durable

#### **ENSAG**

- M2 Design génératif

# **Admissions 2022-2023**

# Bilan de la phase de candidature / Parcoursup

## Objectifs UGA :

- Formuler une proposition à tous les **néo-bacheliers du secteur** ayant effectué un vœu pour l'un des parcours non sélectifs
- Limiter le stress des candidats (et celui des responsables de formation) en accélérant les affectations

2021-22	Nombre de parcours	Nombre de vœux confirmés	Nombre de places cumulées
Licence	102 (dont 16 sélectifs)	89 000 (-3%)	8495 (-264)
BUT	28	37 000 (-11%)	2238 (?)

## → Licences en 21-22 :

- Taux de pression moyen : **12**
- Procédure d'affectation plus rapide :
  - moins de candidats néobacheliers (démographie)
  - **blocs d'appel** initiaux pour accélérer la procédure principale
  - ordonnancement par les candidats de leurs vœux en attente en procédure complémentaire
- 44 candidats du secteur sans aucune proposition en fin de procédure, dont :
  - 5 néobacheliers : 1 en Psychologie-AS; 3 en LEA Anglais-Japonais ; 1 Sci. Educ. PPPE (40 en 20-21)
  - 39 candidats en reprise d'étude ou non scolarisés

# Bilan des admissions en Licence

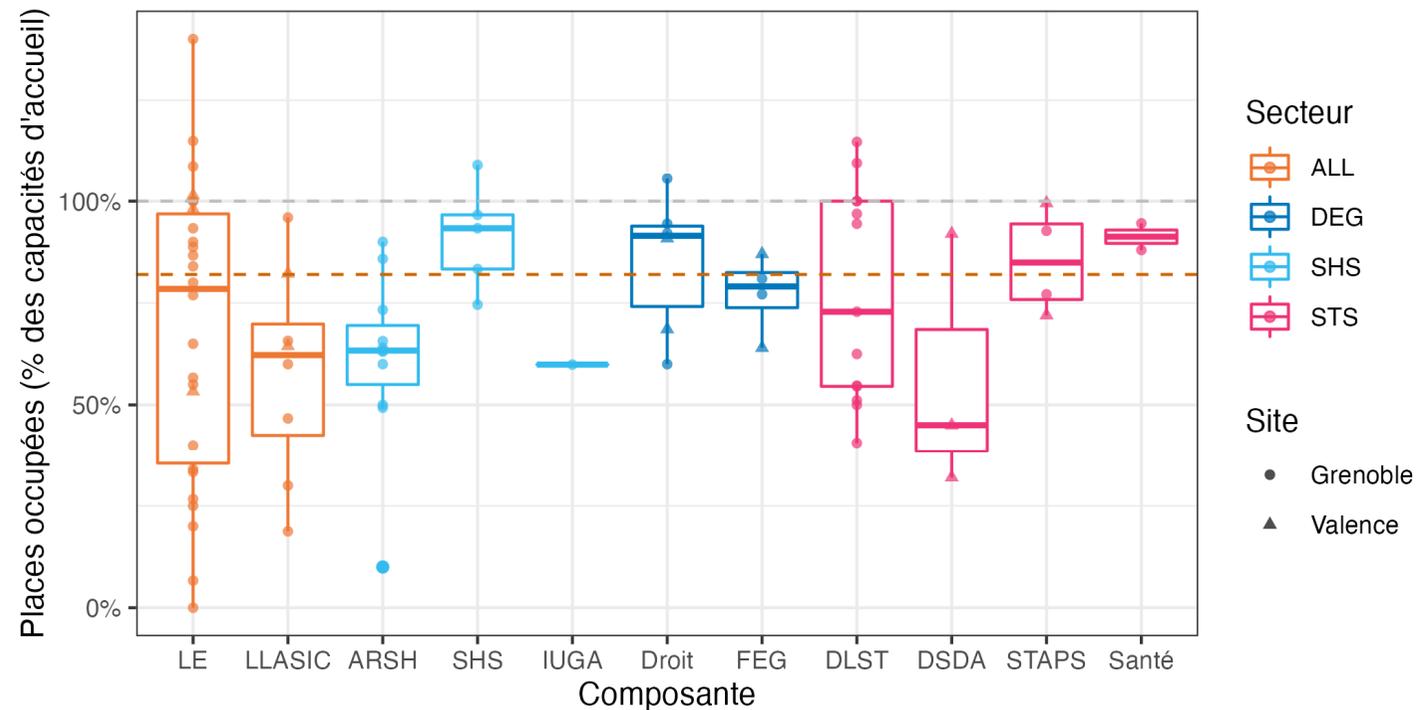
## Evolution de l'offre

- N'ont pas ouvert : Langues et media- Franco-Allemand ; Double diplôme - Droit franco-allemand
- Nouvelle formation : DEUST Gestion des activités sportives et culturelles, parcours football, en alternance à Valence ; 25 places, 23 inscrits

	2021-22	2022-23
Nombre total d'inscrits en L1	9439	9147 (- 3%)
Nombre d'inscrits via Parcoursup	7510	6911 (-8%)
Taux d'occupation moyen	88%	82 % (-6%)

**Disparités fortes** par site, composante, secteur, discipline  
 → Ajustement des capacités d'accueil ?

Inscriptions administratives en parcours de Licence par mention, via Parcoursup, hors redoublement et PEF, au 30/09/2022



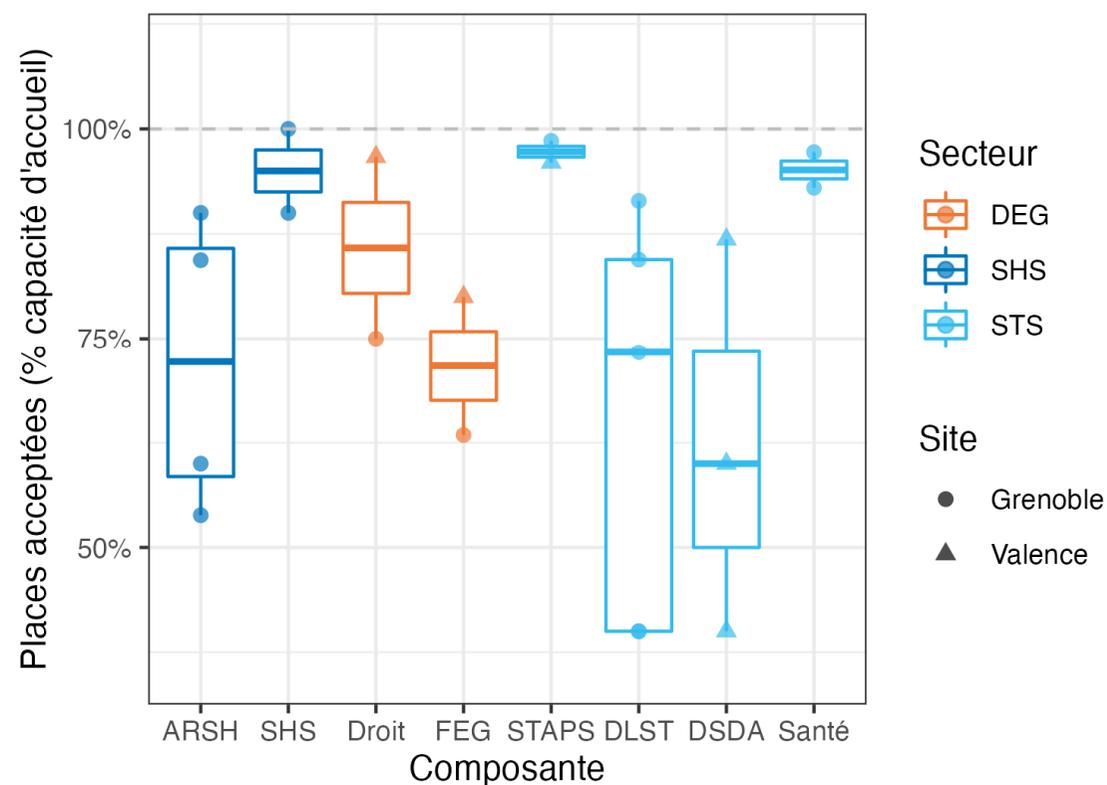
# Accès santé

	LAS	PASS
Nombre de places	624	1300
Taux de pression	21	5
Nombre de proposition acceptées	532	1264
Taux d'occupation moyen	77%	97%

- Attractivité du PASS confirmée par rapport aux LAS
- Attractivité des LAS liée à celle de la L correspondante

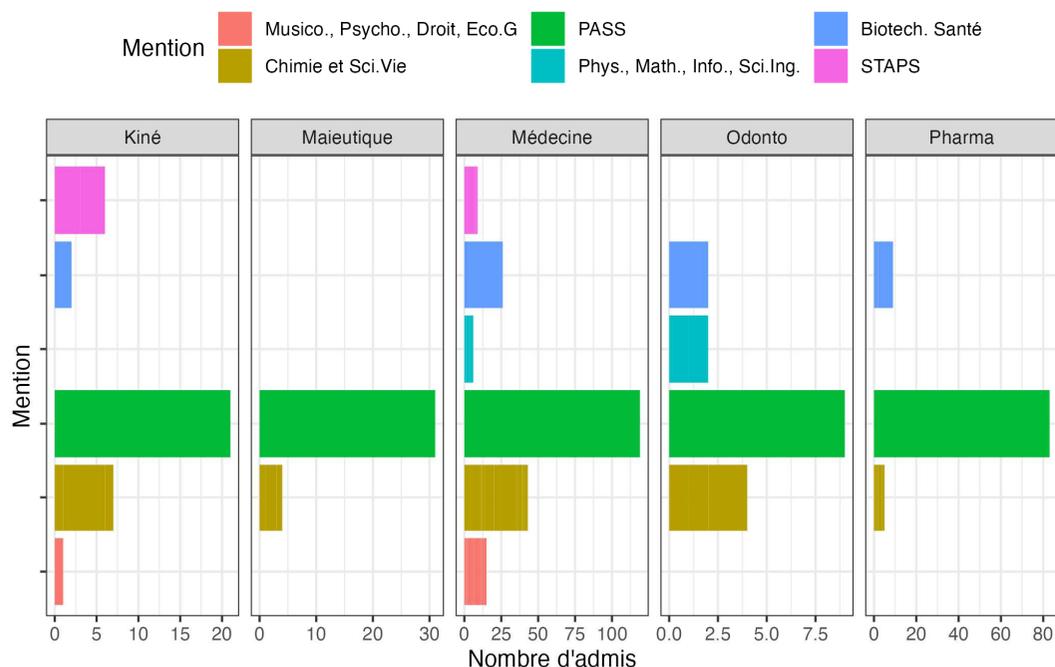
## Remplissage des LAS et du PASS

d'après les propositions acceptées définitivement, au 30/09/2022



# Admissions en parcours MMOP(K), concours 2022

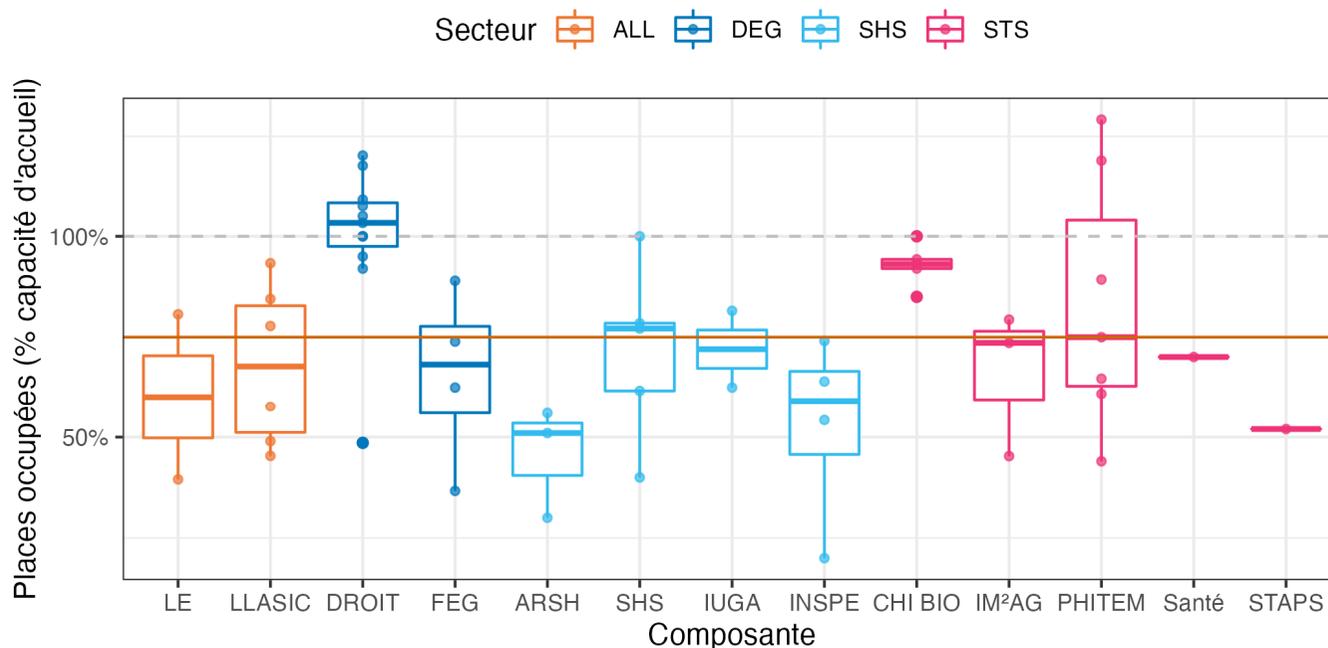
Disciplines d'origine des Admis en parcours de santé MMOPK  
à l'issue du concours 2022



- Une large majorité des admis est issue des parcours LAS Biotech santé et Sciences de la Vie/ Biochimie
- Les LAS STAPS sont principalement admis en Kiné
- Quelques admis en sciences humaines /DEG
- Deux tiers des admis via LAS2 avaient validé antérieurement un PASS ou une PACES
- Difficultés à remplir les promos en Pharmaci ete maïeutique, par défaut de candidats en LAS

# Bilan des admissions /Master

Inscriptions administratives en Master  
par mention, hors EAD, au 30/09/2022



## 5 nouveaux parcours

- LEA, Pharmacie, Staps, Electronique, Psycho (dont 2 qui n'ouvrent pas)
- Plusieurs changements d'intitulés

## Candidatures :

Taux de pression moyen UGA : **15**

Mais variable :

de 0 à plus de 100 candidats pour une place (Droit pénal)

## Affectation :

4026 places proposées

7916 admis en liste principale

**75 %** des places sont pourvues (3014 IA)

## Conclusions

- À moduler : IA retardées, démissions précoces
- Tendances nationales observables (Droit /Psycho/ Sci. du Vivant sont les mentions les plus sollicitées)
- Les mentions créées en 2022 doivent trouver leur public (information TMM)
- Certains parcours manquent de vivier (langues anciennes, allemand)

# Bilan de la campagne saisines TMM 2022

Saisines adressées à l'UGA			Dont Saisines par des diplômés de l'UGA		
Nombre d'étudiants	Nombre de saisines	Saisine par étudiant	Nombre d'étudiants	Nombre de saisines	Saisine par étudiant
1087	1845	1,70	150	336	2,24

Date d'observation au 2 novembre 2022

Les domaines les plus représentés lors des saisines à l'UGA :

- Droit : 166
- Sciences de la vie : 58
- Psychologie : 30

## Devenir des étudiants admis en 20-21 suite à un recours :

- 28 décisions favorables
  - 24 inscrits
  - 16 ont validé le M1 (**67%**), dont 5 en session 2
  - 2 défaillants
  - 6 ajournés
- Deux étudiants en situation de handicap (1 ADM, 1 AJ)

Nombre de décisions favorables	27
Nombre d'inscrits (dont situations de handicap)	20 (2)
Nombre de décisions défavorables	267
Nombre de décisions sans réponse	45

Taux de réussite moyen en M1  
(= validation de l'année, hors MEEF et EAD) :

**85 % (stable sur 4 ans)**

# Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

---

- **Commission pédagogique**

Jeudi 12 janvier 2023, 16h

*Réflexions sur les usages du distanciel en pédagogie*

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

## - Délibérations -

### *Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022*

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 15 septembre 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	22
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

David DECHENAUD indique que selon le Code de l'Éducation, le Recteur de Région arrête les capacités d'accueil après dialogue avec chaque établissement.

Le Recteur de Région a demandé d'être informé des capacités d'accueil envisagées avant leur passage dans les instances de l'établissement. Seules celles concernant les masters ont fait l'objet d'une réponse de l'autorité académique. L'avis du Recteur de Région concernant les capacités d'accueil de Licence proposées n'est donc pas encore connu.

Beaucoup de composantes élémentaires ont proposé des baisses plus importantes que celles soumises au vote de la CFVU ce jour.

La Vice-présidence Formation a demandé aux composantes de ne proposer que des baisses permettant une mise en adéquation des capacités d'accueil et du nombre d'étudiants inscrits depuis plusieurs années.

# Approbation des capacités d'accueil de Licence

Rappel des textes :

- Code de l'éducation, art. L. 612-3 : « *les capacités d'accueil des formations du premier cycle sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement* »
- Statuts UGA (EPE), art. 9 : « *la CFVU adopte les capacités d'accueil en 1<sup>ère</sup> année de licence sur proposition des composantes* »

*Octobre 2022 : Transmission des capacités d'accueil prévisionnelles au Recteur de Région Académique*

# Approbation des capacités d'accueil **globales** de licence

Pour la **première année**, le rectorat de région académique demande de voter des **capacités d'accueil globales**.

Il y a toujours eu une distinction entre la capacité d'accueil Parcoursup et la capacité d'accueil globale mais cette dernière n'était pas votée.

Les capacités d'accueil globales représentent l'ensemble des étudiants qu'une formation peut accueillir.

## **Sont compris dans les capacités d'accueil globales :**

- Les candidats relevant de Parcoursup (votées par la CFVU)
- Les candidats relevant de la Demande d'Admission Préalable (DAP)
- Les redoublants

**L'ensemble des capacités d'accueil globales pour l'UGA est de 10 404 places.**

# Approbation des capacités d'accueil Parcoursup de licence

Ces capacités définissent le nombre de places proposées à l'admission en L1 via Parcoursup

- **Diminution des capacités d'accueil :**

- Réajustement entre la capacité d'accueil globale et la capacité d'accueil Parcoursup :
  - Sociologie (- 20 places)
  - Fermeture de la L1 Droit Franco-Allemand (-10 places)
  - Droit Valence : contrainte immobilière (-20 places)

- Quelques évolutions au sein des portails liées à l'ajustement des capacités d'accueil entre les parcours classiques et les parcours santé (DLST, Droit)

Capacité d'accueil Parcoursup	2022-2023	2023-2024
	8530	8537

## - Délibérations -

### *Approbation des capacités d'accueil de Licence 1*

Les capacités d'accueil de Licence 1 sont soumises au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	11
Voix défavorables	6
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil de Licence 1.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

# Approbation des capacités d'accueil des M1

## Rappel des textes :

- Code de l'éducation, art. L. 612-6 : les établissements fixent « *des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat* ».
- Statuts UGA (EPE), art. 49 : « *la CFVU adopte les modalités d'admission et capacités d'accueil en master sur proposition des composantes* » hors CAPM.
- Ces données encadrent les recrutements et sont obligatoirement mises à disposition des candidats sur le site national « Trouver Mon Master » (TMM)

Textes en cours de publication suite à la création de la nouvelle plateforme de recrutement

Octobre 2022 : Transmission des capacités d'accueil prévisionnelles au Recteur de Région Académique

# Approbation des capacités d'accueil, modalités d'admission et dates de campagne d'admission des M1

## **Pour mémoire :**

- Les admissions en M1 se font à hauteur des capacités d'accueil votées en CFVU, opposables aux candidats
- Sur les 3 dernières années, les inscriptions en M1 étaient inférieures de 24% en moyenne par rapport aux capacités d'accueil votées en CFVU, soit 1000 places vacantes
- Constat d'une grande de disparité selon les formations

## **Pour l'année 2023/24 :**

- La majorité des formations **ont reconduit leur capacité d'accueil à l'identique** de l'année précédente (baisse de 17 places sur l'ensemble des capacités d'accueil globale)

# Suivi des inscriptions vs capacités d'accueil en M1

	Capacités d'accueil votées	Inscriptions	Places vacantes	
2020/21	4322	3468	-854	20 %
2021/22	4223	3321	- 902	21%
2022/23	4301	2997	-1304	30%
<b>Moyenne</b>	<b>4282</b>	<b>3262</b>	<b>-1020</b>	<b>24%</b>

# Approbation des capacités d'accueil, modalités d'admission et dates de campagne d'admission des M1 - Evolutions

- **Liées à l'adaptation aux capacités d'encadrement et au volume de terrains de stage :**
  - *Phitem : Mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement – parcours Système Climatique : Atmosphère, Hydrosphère, Cryosphère (-2 places) – parcours Earth System Sciences (-2 places) – parcours Research Intensive Track in Geosciences (-2 places)*
- **Liées à l'adaptation aux capacités d'encadrement :**
  - *LE : Etudes anglophones (-15 places)*
- **Liées aux nombres de candidatures et d'inscriptions sur les dernières années :**
  - *Médecine : Méthodes et technologies pour la santé (+5 places), double cursus santé (+15 places), Kinésithérapie (+9 places)*
  - *Droit : Carrières Juridiques européennes (-5 places)*
  - *MEEF Premier degré : Professorat des écoles Valence (-30 places)*
- **Liées aux capacités immobilières :**
  - *Ingénierie nucléaire (+ 8 places)*

*Stéphane JULIOT : Qui veille à l'adéquation des places en master avec les besoins du marché de demain ?*

*David DECHENAUD : Chaque composante, voire chaque équipe pédagogique. Je pense que toutes les composantes sont bien conscientes de cela. Certaines font le choix de maintenir des formations peu attractives ouvertes ; c'est le cas par exemple pour les disciplines rares maintenues même en l'absence de débouchés professionnels immédiats. L'université, si elle forme de futurs professionnels, assure aussi la transmission des savoirs et de la culture universitaire. Votre question soulève en fait celle du rééquilibrage des équipes pédagogiques : cesser de recruter des professeurs dans les spécialités à très faibles recrutements, et basculer ces postes dans d'autres spécialités. Néanmoins, il arrive que le professeur soit indispensable pour la recherche alors que le besoin en formation est bien moindre. Rééquilibrer les 1 300 places en master prendra des dizaines d'années, surtout si l'on ne baisse pas drastiquement les capacités. Un écart considérable entre la capacité d'accueil et le nombre d'inscrits devrait en effet questionner les équipes.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : La baisse de 5 places en Carrières juridiques européennes me pose problème. Je ne comprends pas le raisonnement qui consiste à considérer qu'une baisse d'intérêt des étudiants pour une formation durant quelques années doit impliquer la réduction du nombre de places, ce dernier étant par ailleurs ajusté en fonction du marché. Ce n'est pas en réduisant le nombre de places que l'on va renforcer l'intérêt des étudiants. La fermeture de ces places n'a pas de conséquences bénéfiques pour les formations en tension (telles que Droit pénal : plus de 2 300 candidatures pour 20 places). D'une manière général, je ne voterai pas en faveur des baisses.*

*David DECHENAUD : Le retrait de 5 places en Carrières juridiques*

*européennes, qu'il soit appliqué ou non, n'entraînera pas une augmentation du nombre d'inscrits. Il revient à la composante de travailler sur le manque d'attractivité de ce master. On ne peut pas reporter les places fermées dans une autre formation, en raison de la spécialité du professeur.*

*Florence COURTOIS : J'ai essayé de savoir s'il existait une corrélation entre le nombre de places et le taux de remplissage. En Droit, le nombre considérable de candidats conduit à la saturation. Plus généralement, j'ai observé qu'il n'y avait pas de corrélation : des formations peuvent proposer beaucoup de places et être sélectives, et d'autres proposer beaucoup de places sans être sélectives. Une capacité d'accueil importante n'améliore donc pas l'attractivité d'une formation.*

## - Délibérations -

### *Approbation des capacités d'accueil de Master 1*

Les capacités d'accueil de Master 1 sont soumises au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	10
Voix défavorables	12
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désapprouve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil de Master 1.

Au regard du résultat du vote, David DECHENAUD invite les membres de la CFVU à indiquer la manière dont ils souhaitent procéder : voter séparément chaque capacité d'accueil, voter à nouveau globalement les capacités d'accueil sans inclure les propositions de diminution, ou reporter le vote à la prochaine séance.

*Emma VASSAL : Nous n'approuverons pas les baisses en master.*

*David DECHENAUD : Aucune baisse, ou seulement certaines ?*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Aucune.*

*David DECHENAUD : Si nous ne pouvons pas envisager de réajuster des baisses considérées problématiques, nous pouvons annuler toutes les baisses. Néanmoins, cela me paraît assez dogmatique au regard de certaines situations ; par exemple, le master MEEF Premier degré compte actuellement une vingtaine d'inscrits pour 130 places. J'attire votre attention sur le fait que notre université continuera d'apparaître sur TMM comme étant peu attractive. En tant que vice-président, il me semble inquiétant de ne jamais s'engager dans une perspective de rééquilibrage des places vacantes ; si nous n'autorisons pas les composantes à baisser le nombre de places des formations en proposant largement trop, ces dernières n'en ajouteront jamais ailleurs ; si l'on conditionne la suppression de places à l'ouverture d'autres places, la situation serait déjà moins figée.*

*Emma VASSAL : Ce qui nous pose problème, c'est qu'il n'y a pas de rééquilibrage. Par exemple, plusieurs suppressions de places sont proposées pour PhITEM alors qu'il s'agit d'une composante avec beaucoup de masters en tension – notamment Génie civil.*

*David DECHENAUD : Seuls un ou deux masters de PhITEM sont en tension.*

*Florence COURTOIS : PhITEM n'est pas en tension cette année.*

*Emma VASSAL : Tous les étudiants qui nous sollicitent pour des difficultés d'admission en master souhaitent s'inscrire à PhITEM.*

*Florence COURTOIS : Les capacités d'accueil en baisse sont celles de Sciences de la Terre, actuellement remplies à 30 %. Nous sommes de loin la meilleure université française en Sciences de la Terre, et il est très regrettable de ne pas réussir à attirer davantage d'étudiants.*

*David DECHENAUD : L'échelle de la composante n'est pas toujours adaptée pour observer les capacités d'accueil. Certains masters de PhITEM sont vides.*

*Emma VASSAL : Si certains masters sont vides, il faut mettre les places ailleurs.*

*Florence COURTOIS : On ne peut pas demander à un professeur d'enseigner une autre discipline que la sienne.*

*Emma VASSAL : Alors il faut embaucher des professeurs dans les disciplines pour lesquelles il y a un besoin.*

*David DECHENAUD : Nous n'avons malheureusement pas la possibilité de créer des postes, le rééquilibrage ne peut donc avoir lieu qu'à l'occasion d'un départ à la retraite. Je vous propose de soumettre au vote les capacités d'accueil de master sans prendre en compte les demandes de baisse. Si le résultat du vote est susceptible d'être favorable avec un redéploiement des places supprimées dans d'autres formations, nous pourrions suggérer aux composantes concernées de nous adresser une*

*nouvelle proposition et de venir la défendre lors de la prochaine séance (les délais semblent toutefois difficiles à tenir).*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Notre vote pourrait éventuellement changer si les places sont réorientées ; cette démarche pourrait donc être intéressante si les composantes sont volontaires.*

*Virginie ZAMPA : En tant que directrice adjointe de composante, je souhaite dire que ce type de redéploiement n'est pas gérable. Certains de nos masters sont loin d'être pleins. La suppression de places n'impacte pas les services des collègues. En revanche, la redistribution des places supprimées vers les masters en tension aurait de grandes conséquences, notamment le dédoublement de groupes en raison des capacités d'accueil des salles informatiques, déséquilibrant totalement le budget de l'UFR. J'aimerais pouvoir compléter les masters en tension, mais le manque d'enseignants et de moyens ne le permet pas. Par ailleurs, je ne peux pas demander à mes collègues de doubler chaque année leur service d'enseignement au détriment de la recherche. Je ne pense pas qu'un directeur de composante pourrait être intéressé par un redéploiement, si ce n'est pour reporter des places vers un autre master qui n'est pas en tension, qui fermera dans quelques années et dont l'affichage ne comporte donc pas d'enjeu particulier.*

*David DECHENAUD : Ces redéploiements sont réalisables à très longs termes, et lors des campagnes d'emplois. Par ailleurs, l'ouverture de places a finalement peu d'importance si la commission de sélection continue d'accepter le même nombre de candidats. Je proposerai tout de même aux composantes de formuler si elles le souhaitent une proposition de redéploiement. Je leur indiquerai également que les demandes de baisse qui seront faites l'année prochaine devront donner lieu à un redéploiement. Je pense néanmoins que les composantes laisseront les places vacantes.*

*Florence COURTOIS : Les capacités d'accueil votées sont les capacités minimales : une composante peut accepter davantage d'étudiants (comme c'est le cas en Droit par exemple).*

*Jean BRETON : Le décalage qui sera affiché sur la nouvelle plateforme met en jeu non seulement la réputation de l'UGA, mais aussi celle du master et par conséquent celle des étudiants qui suivent ces formations.*

*David DECHENAUD : Tout à fait.*

*Florence COURTOIS : Avec évidemment des conséquences sur l'insertion professionnelle de ces étudiants.*

# Approbation des capacités d'accueil, modalités d'admission et dates de campagne d'admission des M1 – Evolutions

## Nouvelle proposition de vote avec annulation des diminutions

- **Liées à l'adaptation aux capacités d'encadrement et au volume de terrains de stage :**
  - *Phitem : Mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement – parcours Système Climatique : Atmosphère, Hydrosphère, Cryosphère (-2 places) – parcours Earth System Sciences (-2 places) – parcours Research Intensive Track in Geosciences (-2 places)*
- **Liées à l'adaptation aux capacités d'encadrement :**
  - *LE : Etudes anglophones (-15 places)*
- **Liées aux nombres de candidatures et d'inscriptions sur les dernières années :**
  - *Médecine : Méthodes et technologies pour la santé (+5 places), double cursus santé (+15 places), Kinésithérapie (+9 places)*
  - *Droit : Carrières Juridiques européennes (-5 places)*
  - *MEEF Premier degré : Professorat des écoles Valence (-30 places)*
- **Liées aux capacités immobilières :**
  - *Ingénierie nucléaire (+ 8 places)*
  - *SHS : Neuropsychologie et neurosciences cliniques (-2 places)*

## - Délibérations -

### *Approbation des capacités d'accueil de Master 1*

Il est décidé de procéder à un nouveau vote des capacités d'accueil de master pour l'année 2023/2024 en :

- Conservant les propositions d'augmentation
- Conservant les propositions de reconduction
- Annulant les propositions de diminution, reconduisant ainsi les capacités d'accueil de 2022/2023 des formations concernées.

Les capacités d'accueil de Master 1, propositions de diminution annulées, sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	20
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil de Master 1 – propositions de diminution annulées.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

# Capacités d'accueil des DEUST

## Pour avis

### Rappel des textes :

- Code de l'éducation, art. L. 612-3 : « *les capacités d'accueil des formations du premier cycle sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement* »
- Approbation du Conseil d'Administration

*Octobre 2022 : Transmission des capacités d'accueil prévisionnelles au Recteur de Région Académique*

# Capacités d'accueil **Parcoursup** des DEUST

Pour avis

- **Création du DEUST Préparateur en Pharmacie : + 235 places**
- **Évolution du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football : + 1 place**

## - Délibérations -

### *Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST*

Les capacités d'accueil des DEUST sont soumises à l'avis de la CFVU.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	23
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, concernant les capacités d'accueil des DEUST.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**  
*→ présenté par José LABARERE*
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

# Capacités d'accueil du PASS

## Pour avis

### Rappel des textes :

- Code de l'éducation, art. L. 612-3 : « *les capacités d'accueil des formations du premier cycle sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement* »
- Approbation du Conseil d'Administration

*Octobre 2022 : Transmission des capacités d'accueil prévisionnelles au Recteur de Région Académique*

# Capacités d'accueil **Parcoursup** des PASS

## Pour avis

- Les capacités d'accueil en PASS ne sont pas modifiées.

# Capacités d'accueil du Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) 2023-2024

	Capacité d'accueil Parcoursup	Inscriptions administratives Parcoursup	Capacité d'accueil Parcoursup	Inscriptions administratives Parcoursup	Capacité d'accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants)	Capacité d'accueil Parcoursup	Evolutions capacités d'accueil Parcoursup	Argumentaire quand modifications
	2021 - 2022	2021 - 2022	2022 - 2023	2022 - 2023	2023 - 2024	2023 - 2024	2022-2023 /2023-2024	2023 - 2024
<b>TOTAL PASS</b>	1500	1414	1300	1141	1350	1300	0	
<b>PASS OPTION SCIENCES</b>	1015	1414	850	1141	900	850	0	
<b>PASS OPTION SCIENCES DE LA SANTE</b>	270		270		270	270	0	
<b>PASS OPTION STAPS</b>	60		60		60	60	0	
<b>PASS OPTION DROIT</b>	60		60		60	60	0	
<b>PASS OPTION ECONOMIE GESTION</b>	60		60		60	60	0	
<b>PASS OPTION PSYCHOLOGIE</b>	35	0	0	0	0	0	0	l'option psychologie n'est plus proposée

# Répartition des places en 2e année du 1er cycle des études de MMOP

	PASS	LAS 1	LAS 2/LAS 3	Formation Paramédicale CHUGA	Admission directe "passerelle"	Capacité d'accueil TOTALE
<b>Filière MEDECINE</b>	108	30	70	5	12	225
<b>Filière MAIEUTIQUE</b>	18	6	10	2	2	38
<b>Filière ODONTOLOGIE</b>	8	3	6			17
<b>Filière PHARMACIE</b>	54	15	35		6	110
<b>Total MMOP</b>	188	54	121	7	20	390

## - Délibérations -

### *Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)*

Les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP) sont soumises à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	20
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
9. **Questions diverses**

# RDE UE FLE soumis au vote

## CUEF :

- Création du RDE UE FLE porté par le CUEF pour les enseignements de FLE aux étudiants non francophones et intégrés dans les maquettes de formation
- Le RDE formalise les règles et MCCC du CUEF pour cette UE

## - Délibérations -

### *Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)*

Le règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE) est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	44
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	20
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère.

1. **Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
3. **Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
4. **Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
5. **Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
6. **Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
7. **Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
8. **Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**  
*→ présenté par David DECHENAUD*
9. **Questions diverses**

# Désignation d'un-e enseignant-chercheur de la CFVU pour siéger à la Commission pédagogique

	Enseignants-chercheurs désignés le 30/01/20	Candidats
8 enseignants-chercheurs de chacun des quatre grands secteurs disciplinaires, et, dans la mesure du possible, de composantes académiques différentes	Fabienne HANS <i>(EPUI – Sciences et technologies – CSPM FDS – Chimie-Bio)</i>	
	Jean BRETON <i>(EPUI – Disciplines de santé – CSPM H3S – Pharmacie)</i>	
	Laurence VIANES <i>(EPUI – Lettres et sciences humaines et sociales – CSPM H3S – LLASIC)</i>	
	Nicolas TERZI <b>N'est plus personnel UGA</b> <i>(EPUI – Disciplines de santé – CSPM H3S – Médecine)</i>	<b>Aucun candidat</b>
	Virginie ZAMPA <i>(CGT-FSU – Sciences et technologies – CSPM H3S – LLASIC)</i>	
	Sylvie MARTIN-MERCIER <i>(SGEN-CFDT UNSA – Lettres et sciences humaines et sociales – CSPM H3S – LE)</i>	
	Gwenaël DELAVAL <i>(CGT-FSU – Sciences et technologies – CSPM FDS – IM<sup>2</sup>AG)</i>	
	Fanny COULOMB <i>(EPUI – Disciplines juridiques, économiques et de gestion – CAPM Sciences po)</i>	

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 septembre 2022**
- 3. Approbation des capacités d'accueil de Licence 1**
- 4. Approbation des capacités d'accueil de Master 1**
- 5. Avis concernant les capacités d'accueil des DEUST**
- 6. Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)**
- 7. Approbation du règlement des études de l'UE Français Langue Étrangère (FLE)**
- 8. Désignation d'un enseignant-chercheur pour siéger à la Commission pédagogique**
- 9. Questions diverses**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Je souhaite faire part de plusieurs points abordés en Conseil d'UFR.*

*La Faculté de Droit a signalé à plusieurs reprises la nécessité que l'UGA prévoie une offre de restauration pour les examens se déroulant à Alpexpo, a minima en demandant au CROUS de dépêcher un camion pendant cette période. En effet, plus de 1 500 étudiants seront sur les lieux et Grand'Place risque de ne pas pouvoir absorber la demande de restauration. Une information de l'UGA serait certainement utile car des étudiants de plusieurs composantes sont concernés.*

*Par ailleurs, je souhaite alerter la commission au sujet du manque de transparence concernant les plannings du second semestre ; le conseil d'UFR n'a pas été en capacité de nous les transmettre car d'autres composantes n'ont pas encore communiqué les disponibilités des amphithéâtres. Nous sommes fin novembre et le second semestre commence mi-janvier. Je trouve cela alarmant et espère que l'UGA pourra intervenir auprès des composantes concernées pour que la Faculté de Droit et la Faculté d'Économie puissent planifier les enseignements. Les étudiants sont suffisamment stressés en raison du taux de distanciel qu'ils subissent.*

*David DECHENAUD : Le taux de distanciel est variable d'une composante à une autre : SHS et FEG n'ont pas de distanciel, et 90 % des enseignements de Droit ont lieu en présentiel. Je n'affirme pas que cela est suffisant, mais tiens à relativiser votre propos.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Le taux de distanciel n'est pas le même selon les promotions.*

*David DECHENAUD : J'évoque les données globales. Grâce à l'investissement des équipes, la fermeture de 12 amphithéâtres n'a pas entraîné davantage de recours au distanciel. Le planning des travaux est respecté. Je pense qu'il n'aurait pas été possible de faire mieux. Par*

*ailleurs, les plannings du second semestre ne seront jamais finalisés début novembre, même dans un contexte ordinaire, car l'ensemble des composantes doivent avoir formulé leurs demandes pour les amphithéâtres partagés avant le travail de priorisation et d'attribution. Cette année, ce travail est encore plus compliqué en raison du manque de surfaces disponibles. Il est cependant en cours de finalisation. Certaines composantes ont fait beaucoup d'efforts pour accueillir les étudiants pendant les travaux ; elles ont conscience de l'importance de transmettre les plannings le plus tôt possible.*

*Quant aux examens à Alpexpo, nous vérifierons auprès de la directrice du CROUS que le besoin de restauration leur a bien été transmis.*

**La séance est levée à 17h50.**

# Annexes

- 1 – Relevé de décisions du 15 septembre 2022
- 2 – Capacités d'accueil de Licence 1
- 3a – Version initiale annotée des capacités d'accueil de Master 1
- 3b – Capacités d'accueil de Master 1 approuvées par la CFVU
- 4 – Capacités d'accueil des DEUST
- 5 – Capacités d'accueil du PASS et répartition des places en 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle de MMOP
- 6 – Règlement des études de l'UE FLE

# ANNEXE 1

Le relevé de décisions du 15 septembre 2022 est disponible sur les sites intranet et internet de l'UGA

# ANNEXE 2

Offre de formation 2023 - 2024				Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité d'accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants) 2023/2024	Capacité d'accueil Parcoursup	Evolutions capacités d'accueil Parcoursup (2022-2023/2023-2024)	Argumentaire quand modifications 2023 - 2024		
CSPM	Domaine	Composantes	Sites	Mention	Parcours L1 (selectifs* + non selectifs)	2021 - 2022	2021 - 2022	2022 - 2023	2022 - 2023	2023 - 2024	(2022-2023/2023-2024)	2023 - 2024	
H3S	SHS	64 parcours (dont 5 sélectifs)			5466	4699	5275	4386	6378	5357	82		
		18 parcours			1612	1377	1612	1298	1830	1459	-153		
		ARSH			705	520	705	476	705	572	-133		
		Grenoble	HISTOIRE	HISTOIRE		230	172	230	151	230	190	-40	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
				HISTOIRE OPTION SANTE		30	19	30	19	30	25	-5	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE		120	89	120	88	120	95	-25	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
				HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE OPTION SANTE		10	5	10	9	10	9	-1	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	MUSICOLOGIE	MUSICOLOGIE		65	40	65	41	65	45	-20	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
				MUSICOLOGIE OPTION SANTE		10	8	10	6	10	7	-3	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	PHILOSOPHIE / LETTRES	DOUBLE LICENCE PHILOSOPHIE - LETTRES MODERNES		25	13	25	16	25	20	-5	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	PHILOSOPHIE / LETTRES	DOUBLE LICENCE PHILOSOPHIE - LETTRES CLASSIQUES		10	5	10	1	10	9	-1	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	PHILOSOPHIE	PHILOSOPHIE		75	45	75	37	75	55	-20	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
				PHILOSOPHIE OPTION SANTE		10	8	10	5	10	7	-3	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		Grenoble	SCIENCES SOCIALES	SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES		120	116	120	103	120	110	-10	La capacité Parcoursup a été diminuée par rapport à l'année précédente pour pouvoir intégrer les redoublants ainsi que les étudiants étrangers. Cependant elle a été calculée pour rester au dessus du nombre des inscriptions administratives via PSup
		SHS			907	857	907	822	1125	887	-20		
		Grenoble	MIASHS	MIASHS		90	74	90	73	100	90	0	
				MIASHS OPTION SANTE		10	4	10	2	10	10	0	
		Grenoble	PSYCHOLOGIE	PSYCHOLOGIE		374	385	374	371	540	374	0	
PSYCHOLOGIE OPTION SANTE				40	26	40	38	40	40	0			
Grenoble	SCIENCES DE L'EDUCATION	SCIENCES DE L'EDUCATION		178	175	178	172	220	178	0			
		SCIENCES DE L'EDUCATION - Parcours Préparation au Professorat des écoles		30	28	30	28	30	30	0			
Grenoble	SOCIOLOGIE	SOCIOLOGIE		185	165	185	138	185	165	-20	La capacité globale en L1 sociologie a toujours été 185, c'est ce qui apparaissait sur Parcoursup auparavant. Pas de changement donc pour cette capacité globale qui comprend donc les FC, Campus France et les redoublants.		
ALL	LLASIC	35 parcours (dont 5 sélectifs)			1454	1104	1463	1120	1773	1463	0		
		8 parcours			451	353	460	313	474	460	0		
		Grenoble	ART DU SPECTACLE	ART DU SPECTACLE		124	110	124	119	135	124	0	
		Valence	ART DU SPECTACLE	ARTS DU SPECTACLE / LETTRES MODERNES		40	41	45	37	48	45	0	
		Grenoble	LETTRES / HAA	DOUBLE LICENCE LETTRES MODERNES - HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE		30	19	30	19	30	30	0	
		Grenoble	LETTRES / HAA	DOUBLE LICENCE LETTRES CLASSIQUES - HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE		12	9	16	4	16	16	0	
		Grenoble	SCIENCES DU LANGAGE	SCIENCES DU LANGAGE		120	91	120	57	120	120	0	
		Valence	LETTRES	LETTRES MODERNES		45	31	45	28	45	45	0	
		Grenoble	LETTRES	LETTRES MODERNES		70	46	70	46	70	70	0	
		Grenoble	LETTRES	LETTRES CLASSIQUES		10	6	10	3	10	10	0	
		LE			1003	751	1003	807	1299	1003	0		
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-ALLEMAND		30	16	20	23	34	20	0	
		Valence	LEA	ANGLAIS-ALLEMAND		15	8	15	8	15	15	0	
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-ALLEMAND DEBUTANT		20	16	20	13	20	20	0	
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-ARABE		15	14	15	21	40	15	0	
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-ARABE DEBUTANT		40	34	40	32	40	40	0	
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-CHINOIS		15	14	15	14	40	15	0	
		Grenoble	LEA	ANGLAIS-CHINOIS DEBUTANT		30	29	30	29	31	30	0	
Grenoble	LEA	ANGLAIS-ESPAGNOL		160	133	160	181	212	160	0			
Valence	LEA	ANGLAIS-ESPAGNOL		70	68	70	70	84	70	0			

Grenoble	LEA	ANGLAIS-ITALIEN	65	50	65	50	65	65	0	
Grenoble	LEA	ANGLAIS-JAPONAIS	15	13	15	14	106	15	0	
Grenoble	LEA	ANGLAIS-JAPONAIS DEBUTANT	80	78	80	87	92	80	0	
Grenoble	LEA	ANGLAIS-RUSSE	15	10	15	6	30	15	0	
Grenoble	LEA	ANGLAIS-RUSSE DEBUTANT	25	19	25	20	25	25	0	
Grenoble	LEA	LANGUES ET MEDIAS ANGLAIS-ALLEMAND *	0	0	10	0	10	10	0	
Grenoble	LLCER	ALLEMAND	30	2	30	0	30	30	0	
Grenoble	LLCER	ALLEMAND DEBUTANT	15	5	15	4	15	15	0	
Grenoble	LLCER	ANGLAIS	130	123	130	117	194	130	0	
Grenoble	LLCER	DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ALLEMAND *	12	8	12	4	12	12	0	
Grenoble	LLCER	DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ESPAGNOL *	20	10	20	11	20	20	0	
Grenoble	LLCER	DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ITALIEN *	10	8	10	10	10	10	0	
Grenoble	LLCER	DOUBLE LICENCE ANGLAIS-RUSSE *	10	5	10	2	10	10	0	
Grenoble	LLCER	ESPAGNOL	50	16	50	17	31	50	0	
Grenoble	LLCER	ITALIEN	30	12	30	17	30	30	0	
Grenoble	LLCER	RUSSE	30	1	30	2	30	30	0	
Grenoble	LLCER	RUSSE DEBUTANT	20	8	20	5	20	20	0	
Valence	LLCER	ANGLAIS	51	51	51	50	53	51	0	
<b>STS</b>		<b>11 parcours</b>	<b>2400</b>	<b>2218</b>	<b>2200</b>	<b>1968</b>	<b>2775</b>	<b>2435</b>	<b>235</b>	
<b>Santé</b>		<b>6 parcours</b>	<b>1600</b>	<b>1497</b>	<b>1400</b>	<b>1229</b>	<b>1725</b>	<b>1635</b>	<b>235</b>	
Grenoble	PASS - Parcours Accès Spécifique	PASS OPTION SCIENCES	1015		850		900	850	0	
Grenoble		PASS OPTION SCIENCES DE LA SANTE	270		270		270	270	0	
Grenoble		PASS OPTION STAPS	60	1414	60	1141	60	60	0	
Grenoble		PASS OPTION DROIT	60		60		60	60	0	
Grenoble		PASS OPTION ECONOMIE GESTION	60		60		60	60	0	
Grenoble		PASS OPTION PSYCHOLOGIE	35	0	0	0	0	0	0	L'option psychologie n'est plus proposée
Grenoble	SCIENCES POUR LA SANTE	BIOTECHNOLOGIES SANTE	100	83	100	88	140	100	0	
Grenoble		DEUST Préparateur technicien en pharmacie	0	0	0	0	235	235	235	Nouvelle formation en alternance avec des étudiants répartis dans 3 CFA
<b>STAPS</b>		<b>5 parcours</b>	<b>800</b>	<b>721</b>	<b>800</b>	<b>739</b>	<b>1050</b>	<b>800</b>	<b>0</b>	
Grenoble	STAPS	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	500	452	480	440	650	480	0	
Grenoble		SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES OPTION SANTE	50	28	70	59	70	70	0	
Valence	STAPS	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	225	229	200	197	280	200	0	
Valence		SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES OPTION SANTE	25	12	25	20	24	24	-1	Souhait du conseil d'UFR de modifier légèrement la capacité d'accueil au profit du DEUST
Valence		DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football	0	0	25	23	26	26	1	Capacité d'accueil plus en accord avec les besoins de formation du territoire
<b>FACULTE DES SCIENCES</b>		<b>18 parcours (dont 7 sélectifs)</b>	<b>1156</b>	<b>921</b>	<b>1158</b>	<b>936</b>	<b>1631</b>	<b>1138</b>	<b>-20</b>	
<b>STS</b>		<b>18 parcours (dont 7 sélectifs)</b>	<b>1156</b>	<b>921</b>	<b>1158</b>	<b>936</b>	<b>1631</b>	<b>1138</b>	<b>-20</b>	
<b>DLST</b>		<b>18 parcours (dont 7 sélectifs)</b>	<b>1156</b>	<b>921</b>	<b>1158</b>	<b>936</b>	<b>1631</b>	<b>1138</b>	<b>-20</b>	
Grenoble	CHIMIE / SCIENCE DE LA VIE / PHYSIQUE, CHIMIE	PORTAIL CHIMIE ET BIOCHIMIE (CeB)	115	97	115	93	200	115	0	
Grenoble		PORTAIL CHIMIE ET BIOCHIMIE (CeB) OPTION SANTE	45	24	45	33	45	45	0	
Grenoble	CHIMIE	BIOCHIMIE INTERNATIONAL* (CHBInt)	32	24	32	31	32	32	0	
Grenoble	INFORMATIQUE / MATHEMATIQUES	PORTAIL INFORMATIQUE, MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS (IMA)	210	173	210	185	340	215	5	Augmentation de la capacité d'accueil du parcours IMA au détriment du parcours IMA-LAS, qui ne fait pas le plein des places accordées
Grenoble		PORTAIL INFORMATIQUE, MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS (IMA) OPTION SANTE	15	9	15	6	10	10	-5	Jusqu'à présent, le nombre de candidats ayant accepté une admission en IMA-LAS est inférieur à 10, nous privilégions le transfert des places non attribuées à la L1 IMA (parcours non LAS), plus attractive
Grenoble	INFORMATIQUE	MATHEMATIQUES - INFORMATIQUE INTERNATIONAL* (MIN Int)	32	16	32	16	32	32	0	
Grenoble	MECANIQUE / EEA / GENIE CIVIL	PORTAIL SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI)	95	48	95	53	128	85	-10	Le parcours SPI est confronté à plusieurs problèmes : - attractivité en baisse (concurrence des BTS et BUT), qui fait que la liste d'attente s'épuise vite, ouvrant la porte à des candidatures de très faible qualité via la procédure complémentaire ; - surtout, des problèmes d'encadrement, en lien avec des départs en retraite nombreux dans les domaines du génie civil et du génie mécanique, dont les conséquences sont aggravées par la politique de gel des emplois de l'UGA. Sachant que, par ailleurs, il s'agit d'un parcours très demandé par les étudiants qui candidatent via Campus France, nous souhaitons en limiter l'effectif à 4 groupes de TD, et pour ça "jouer" sur la sélectivité des admissions via Campus France et une légère diminution de la capacité d'accueil Parcoursup (qui ne devrait, en fait, rien changer à
Grenoble		PORTAIL SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI) OPTION SANTE	5	4	5	1	5	5	0	
Grenoble	PHYSIQUE / PHYSIQUE, CHIMIE / SCIENCES DE LA TERRE / MECANIQUE	PORTAIL PHYSIQUE - CHIMIE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES (PCMM)	135	150	135	151	224	135	0	
Grenoble		PORTAIL PHYSIQUE - CHIMIE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES (PCMM) OPTION SANTE	15	6	15	5	15	15	0	
Grenoble	MECANIQUE / PHYSIQUE / CHIMIE	PORTAIL PHYSIQUE - CHIMIE - MECANIQUE INTERNATIONAL* (PCM Int)	32	19	32	20	32	32	0	
Grenoble	PHYSIQUE	PHYSIQUE RECHERCHE*	16	12	18	17	18	18	0	
Grenoble	SCIENCES DE LA TERRE	SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (STE)	50	41	55	27	64	55	0	
Grenoble		SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (STE) OPTION SANTE	5	0	0	0	0	0	0	L'option santé n'est plus proposée en L1 STE
Grenoble	SCIENCES DE LA VIE	SCIENCES DU VIVANT (SV)	200	196	210	190	352	210	0	

Les PASS ne sont pas compris dans le vote des capacités d'accueil de L1.  
(Capacités d'accueil de PASS : délibération D05\_241122)

Les DEUST ne sont pas compris dans le vote des capacités d'accueil de L1.  
(Capacités d'accueil des DEUST : délibération D04\_241122)

			SCIENCES DU VIVANT (SV) OPTION SANTE	80	42	70	53	60	60	-10	D'une part, le parcours SV est saturé. D'autre part, certains candidats admis en SV-LAS n'ont pas un niveau suffisant et se retrouvent soit en propédeutique (donc, impossibilité de suivre les enseignements de l'option santé), soit en renforcement disciplinaire (auquel cas, il leur est très fortement conseillé de ne pas suivre l'option santé en L1). Nous estimons qu'en diminuant de 10 places la capacité d'accueil du parcours SV-LAS, nous apportons une réponse adéquate à ces deux problèmes : moins d'admis qui n'ont pas le niveau pour la SV-LAS, et moins de pression sur les effectifs globaux (une autre solution sera déployée, à savoir une politique plus sélective d'admission via Campus France).	
	Grenoble	SCIENCES DE LA VIE	BIOLOGIE INTERNATIONALE* (BIOInt)	32	32	32	32	32	32	0		
	Grenoble	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	SCIENCES ET DESIGN* (S&D)	10	6	10	10	10	10	0		
	Grenoble	SCIENCES ET TECHNOLOGIES / MUSICOLOGIE	DOUBLE LICENCE PHYSIQUE - MUSICOLOGIE* (P&M)	32	22	32	13	32	32	0		
<b>COMPOSANTES ELEMENTAIRES</b>				<b>21 parcours (dont 6 sélectifs)</b>	<b>2137</b>	<b>1858</b>	<b>2097</b>	<b>1604</b>	<b>2395</b>	<b>2042</b>	<b>-55</b>	
<b>STS</b>				<b>6 parcours</b>	<b>230</b>	<b>156</b>	<b>230</b>	<b>112</b>	<b>257</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	
<b>DSDA</b>				<b>6 parcours</b>	<b>230</b>	<b>156</b>	<b>230</b>	<b>112</b>	<b>257</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	
	Valence	CHIMIE	PORTAIL CHIMIE-BIOLOGIE	85	76	75	46	93	75	0		
	Valence	CHIMIE	PORTAIL CHIMIE-BIOLOGIE OPTION SANTE	25	15	35	23	35	35	0		
	Valence	INFORMATIQUE	INFORMATIQUE, MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS (IMA)	60	33	60	27	60	60	0		
	Valence	INFORMATIQUE	INFORMATIQUE, MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS (IMA) OPTION SANTE	5	0	5	0	5	5	0		
	Valence	PHYSIQUE / MECANIQUE	PHYSIQUE - CHIMIE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES (PCMM)	50	31	50	15	59	50	0		
	Valence	PHYSIQUE / MECANIQUE	PHYSIQUE - CHIMIE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES (PCMM) OPTION SANTE	5	1	5	1	5	5	0		
<b>DEG</b>				<b>14 parcours (dont 6 sélectifs)</b>	<b>1715</b>	<b>1560</b>	<b>1675</b>	<b>1377</b>	<b>1928</b>	<b>1620</b>	<b>-55</b>	
<b>Droit</b>				<b>8 parcours (dont 4 sélectifs)</b>	<b>1023</b>	<b>948</b>	<b>983</b>	<b>846</b>	<b>1186</b>	<b>928</b>	<b>-55</b>	
	Grenoble	DROIT	DROIT	573	544	533	474	727	533	0		
	Grenoble	DROIT	DROIT OPTION SANTE	40	26	40	18	30	30	-10	Ajustement des effectifs au vu des effectifs réels présents	
	Grenoble	DROIT / LEA	DOUBLE LICENCE DROIT-LANGUES DROIT ADMINISTRATION ET POLITIQUE INTERNATIONALES *	36	34	36	34	43	36	0		
	Grenoble	DROIT / LEA	DOUBLE LICENCE DROIT-LANGUES JURISTES TRILINGUES D'AFFAIRES *	36	36	36	38	43	36	0		
	Grenoble	DROIT	FRANCO-ALLEMAND *	10	6	10	6	0	0	-10	Fermeture de la formation	
	Valence	DROIT	DROIT	263	256	263	238	293	243	-20	Contrainte immobilière pour accueillir des effectifs dans de bonnes conditions (effet domino sur L2 L3)	
	Valence	DROIT	DROIT OPTION SANTE	30	14	30	14	15	15	-15	Ajustement au regard des effectifs réels sur plusieurs années	
	Valence	DROIT / ECONOMIE ET GESTION	DOUBLE LICENCE DROIT-ECONOMIE ET GESTION *	35	32	35	24	35	35	0		
<b>FEG</b>				<b>6 parcours (dont 2 sélectifs)</b>	<b>692</b>	<b>612</b>	<b>692</b>	<b>531</b>	<b>742</b>	<b>692</b>	<b>0</b>	
	Grenoble	ECONOMIE GESTION	ECONOMIE ET GESTION	520	470	520	398	550	520	0		
	Grenoble	ECONOMIE GESTION	ECONOMIE ET GESTION OPTION SANTE	30	14	30	23	30	30	0		
	Grenoble	ECONOMIE-GESTION	DOUBLE LICENCE ECONOMIE-GESTION-LANGUES *	35	33	35	27	35	35	0		
	Valence	ECONOMIE GESTION	ECONOMIE ET GESTION	70	69	77	63	90	77	0		
	Valence	ECONOMIE-GESTION	ECONOMIE ET GESTION OPTION SANTE	12	5	5	4	7	5	0		
	Valence	ECONOMIE-GESTION	DOUBLE LICENCE ECONOMIE-GESTION-LANGUES *	25	21	25	16	30	25	0		
<b>SHS</b>				<b>1 parcours</b>	<b>192</b>	<b>142</b>	<b>192</b>	<b>115</b>	<b>210</b>	<b>192</b>	<b>0</b>	
<b>IUGA</b>				<b>1 parcours</b>	<b>192</b>	<b>142</b>	<b>192</b>	<b>115</b>	<b>210</b>	<b>192</b>	<b>0</b>	
	Grenoble	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	192	142	192	115	210	192	0		
<b>Total</b>				<b>104 parcours (dont 18 sélectifs)</b>	<b>8759</b>	<b>7478</b>	<b>8530</b>	<b>6926</b>	<b>10404</b>	<b>8537</b>	<b>7</b>	

# ANNEXES 3

Admissions M1

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
------	----------	-------------	----------	----------	------------

Données 2022/2023	
Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL

Données 2023/2024				
Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec l'année en cours)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)

H3S	ALL	LE	LLASIC	SHS	ARSH	SHS
		<b>LEA</b>				
		Coopération Internationale et Communication Multilingue				
		Négociateur Trilingue en Commerce International				
		Traduction Spécialisée Multilingue				
		Ressources Environnement et Sociétés en Transition				
		<b>LLCER</b>				
		Anglais-Allemand				
		Etudes anglophones				
		Etudes germaniques				
		Etudes hispaniques				
		Études italiennes-études françaises				
		Etudes russes				
		<b>LLASIC</b>				
		<b>Arts, lettres, civilisation</b>				
		Comparatisme, imaginaire, socio-anthropologie				
		Diffusion de la culture				
		Littérature : Critique et création				
		Sciences de l'antiquité				
		<b>Création artistique</b>				
		Arts de la scène				
		Etudes cinématographiques				
		<b>Didactique des langues</b>				
		Français langue étrangère et seconde				
		Français langue étrangère et seconde (Curitiba)				
		Français langue étrangère et seconde (Enseignement à distance)				
		Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique				
		Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique (Curitiba)				
		Formateur en Français et en Littérature				
		<b>Information-Communication</b>				
		Communication et management à l'international				
		Information-communication publique et médias				
		Communication politique et institutionnelle				
		Communication et culture scientifique et technique				
		Communication d'entreprise				
		Audiovisuel et médias numériques				
		Communication d'entreprise pour professionnels				
		<b>Journalisme</b>				
		Journalisme				
		<b>Sciences du langage</b>				
		Industrie de la langue				
		Linguistique				
		<b>SHS</b>				
		<b>ARSH</b>				
		<b>Histoire</b>				
		Histoire, cultures, politique, échanges internationaux				
		Sciences de l'Antiquité				
		Histoire appliquée : société, environnement, territoire				
		<b>Histoire de l'art</b>				
		Histoire, Technique et Théorie des arts visuels				
		Sciences de l'Antiquité				
		Musées, expositions, patrimoines				
		<b>Philosophie</b>				
		Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité				
		Philosophie de la cognition				
		Philosophies contemporaines : histoire et problèmes				

1790	1173
857	506
212	112
88	64
22	16
25	21
24	15
17	12
124	48
10	0
40	20
10	4
35	13
14	4
15	7
645	394
100	49
35	14
15	10
35	23
15	2
75	34
35	12
40	22
234	121
45	25
5	1
150	75
20	16
2	0
12	4
161	127
20	24
24	19
25	20
20	18
24	18
24	22
24	6
30	28
30	28
45	35
20	14
25	21
549	367
210	94
100	49
50	29
15	6
35	14
60	18
30	7
10	1
20	10
50	27
10	1
10	5
30	21
339	273

1806	1469		16	
846	731		-11	
197	164		-15	
88	80		0	
22	20	Dossier	0	
25	23	Dossier	0	
24	22	Dossier;Entretien;Examen	0	
17	15	Dossier	0	
109	84		-15	
10	8	Dossier	0	
25	22	Dossier	-15	Argumentaire de Marie Mianowski, responsable du parcours : "Je demande la baisse de capacité totale du M1 LLCER Etudes anglophones de 40 à 25 car le nombre d'enseignants en mesure d'encadrer des mémoires de M1 et de M2 chaque année n'est pas assez élevé pour faire face à une promotion éventuelle de 40 étudiants. Une jauge maximale de 25 permet un accompagnement optimal."
10	7	Dossier	0	
35	25	Dossier	0	
14	12	Dossier	0	
15	10	Dossier	0	
649	567		4	
100	83		0	
35	28	Dossier	0	
15	15	Dossier;Entretien;Examen	0	
35	28	Dossier	0	
15	12	Dossier	0	
75	69		0	
35	32	Dossier	0	
40	37	Dossier	0	
236	218		2	
45	40	Dossier	0	
5	5	Dossier;Entretien	0	
150	150	Dossier	0	
22	11	Dossier	0	
2	2	Dossier;Entretien	0	
12	10	Dossier	0	
161	159		0	
20	20	Dossier;Entretien;Examen	0	
24	22	Dossier	0	
25	25	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
24	24	Dossier	0	
24	24	Dossier	0	
24	24	Dossier;Entretien	0	
30	0	Concours	0	
47	38		2	
22	18	Dossier	0	
25	20	Dossier;Entretien	0	
547	498		-2	
210	174		0	
100	82		0	
50	45	Dossier	0	
15	12	Dossier	0	
35	25	Dossier	0	
60	52		0	
30	27	Dossier	0	
10	8	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
50	40		0	
10	8	Dossier	0	
10	7	Dossier	0	
30	25	Dossier	0	
337	324		-2	

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

		<b>Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>70</b>	<b>68</b>		<b>0</b>	
		Business et Data Analyst	20	22	20	18	Dossier	0	
		Double Compétence : Informatique et Science Sociales	20	15	20	20	Dossier;Entretien	0	
		Statistique et Science des Données	10	4	10	10	Dossier	0	
		Informatique et Cognition	20	14	20	20	Dossier	0	
		<b>Métiers du livre et de l'édition</b>	<b>60</b>	<b>38</b>	<b>60</b>	<b>60</b>		<b>0</b>	
		Métiers de l'édition	35	23	35	35	Dossier	0	
		Information, Documentation, Bibliothèque	25	15	25	25	Dossier	0	
		<b>Psychologie</b>	<b>119</b>	<b>118</b>	<b>117</b>	<b>117</b>		<b>-2</b>	
		Psychologie clinique – Psycho-Criminologie	15	18	15	15	Dossier	0	
		Psychologie clinique – Psychologie de la santé	15	16	15	15	Dossier	0	
		Neuropsychologie de l'enfant	15	17	15	15	Dossier	0	
		Neuropsychologie et neurosciences cliniques	22	20	20	20	Dossier	-2	Cette réduction de la capacité d'accueil permettra, compte-tenu des spécificités de ce parcours, multicentrique et orienté médecine, de répondre au niveau du M2 aux candidatures des Médecins.
		Psychologie du travail et Ergonomie	20	18	20	20	Dossier;Entretien	0	
		Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus	15	13	15	15	Dossier	0	
		Recherche en Psychologie	17	16	17	17	Dossier	0	
		Psychologie et Neurosciences cognitives et Neuroergonomie	0	0	0	0	Dossier	0	
		<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>17</b>		<b>0</b>	
		Ingénierie de la Formation Professionnelle : Apprentissage, Travail et Compétences	25	10	25	17	Dossier	0	
		<b>Sciences sociales</b>	<b>65</b>	<b>52</b>	<b>65</b>	<b>62</b>		<b>0</b>	
		Evaluation et management des politiques sociales	25	22	25	22	Dossier;Entretien	0	
		Sociétés contemporaines à l'ère numérique	20	10	20	20	Dossier	0	
		Vieillesse Handicap Santé Sociétés – Ingénierie de projet et encadrement	20	20	20	20	Dossier	0	
	<b>STS</b>		<b>384</b>	<b>300</b>	<b>413</b>	<b>240</b>		<b>29</b>	
		<b>Médecine/Pharmacie</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>263</b>	<b>114</b>		<b>29</b>	
		<b>Ingénierie de la santé</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>263</b>	<b>114</b>		<b>29</b>	
		Méthodes et technologies pour la santé	30	22	35	32	Dossier;Entretien	5	Augmentation du nombre de candidatures ces dernières années.
		Sciences et management des biotechnologies	54	54	54	52	Dossier;Entretien	0	
		Sciences et ingénierie du médicament	35	29	35	30	Dossier;Entretien	0	
		Double cursus santé 1ere année	45	51	60	0	recrutement hors plateforme	15	augmentation du fait des demandes d'inscription au M1 DC des étudiants internes
		Kinésithérapie	60	59	69	0	recrutement hors plateforme	9	augmentation du nombre d'étudiants inscrits en L3 cette année, répercussion donc sur le M1
		BioHealth Engineering	10	7	10	0	Dossier;Entretien	0	
		<b>STAPS</b>	<b>150</b>	<b>78</b>	<b>150</b>	<b>126</b>		<b>0</b>	
		<b>STAPS</b>	<b>150</b>	<b>78</b>	<b>150</b>	<b>126</b>		<b>0</b>	
		Ingénierie et Science du Mouvement Humain	15	5	15	10	Dossier	0	
		Activités physiques adaptées et santé	35	20	35	32	Dossier	0	
		Entraînement et optimisation de la performance sportive	35	28	35	32	Dossier	0	
		Mouvement ergonomie handicap	15	12	15	10	Dossier	0	
		Management du Sport : Tourisme montagne	35	12	35	32	Dossier	0	
		Acquisition et Traitement de Données Multi-dimensionnelles	15	1	15	10	Dossier	0	
			<b>922</b>	<b>709</b>	<b>924</b>	<b>791</b>		<b>2</b>	
	<b>Faculté des sciences</b>		<b>922</b>	<b>709</b>	<b>924</b>	<b>791</b>		<b>2</b>	
		<b>CHIMIE BIO</b>	<b>234</b>	<b>216</b>	<b>234</b>	<b>215</b>		<b>0</b>	
		<b>Biodiversité Ecologie Evolution</b>	<b>36</b>	<b>33</b>	<b>36</b>	<b>32</b>		<b>0</b>	
		Dynamique et Modélisation de la Biodiversité	0	0	18	16	Dossier;Entretien	0	
		Gestion de l'Environnement	0	0	18	16	Dossier;Entretien	0	
		<b>Biologie</b>	<b>70</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>65</b>		<b>0</b>	
		Molecular and Cellular Biology	70	66	70	65	Dossier;Entretien	0	
		<b>Biologie végétale</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>10</b>		<b>0</b>	
		PLANTA International	20	17	20	10	Dossier;Entretien	0	
		<b>Chimie</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>50</b>	<b>50</b>		<b>0</b>	
		Chemistry	50	46	50	50	Dossier;Entretien	0	
		<b>Génie des procédés et des bio-procédés</b>	<b>58</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>58</b>		<b>0</b>	
		Génie des procédés pour la Formulation	18	19	18	18	Dossier;Entretien	0	
		Génie des procédés pour l'Energie	20	17	20	20	Dossier;Entretien	0	
		Génie des procédés pour l'Environnement	20	18	20	20	Dossier;Entretien	0	
		<b>IM²AG</b>	<b>251</b>	<b>158</b>	<b>251</b>	<b>235</b>		<b>0</b>	
		<b>Informatique</b>	<b>92</b>	<b>72</b>	<b>92</b>	<b>86</b>		<b>0</b>	
		Informatique	60	50	60	58	Dossier	0	
		Master of science in informatics at Grenoble	22	22	22	20	Dossier	0	
		Communications engineering and Data Science	10	0	10	8	Dossier	0	
		<b>Mathématiques et applications</b>	<b>106</b>	<b>47</b>	<b>106</b>	<b>98</b>		<b>0</b>	
		Mathématiques générales	40	25	40	38	Dossier	0	
		Statistique et Science des Données	14	13	14	12	Dossier	0	
		Applied Mathematics	22	9	22	20	Dossier	0	
		Modélisation mathématique et analyse appliquée	30	0	30	28	Dossier	0	
		<b>Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)</b>	<b>53</b>	<b>39</b>	<b>53</b>	<b>51</b>		<b>0</b>	
		Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	53	39	53	51	Dossier	0	
		<b>PHITEM</b>	<b>437</b>	<b>335</b>	<b>439</b>	<b>341</b>		<b>2</b>	
		<b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>	<b>48</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>33</b>		<b>0</b>	
		Conception des Systèmes d'Energie Electrique	16	22	16	12	Dossier	0	

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

		Microélectronique Intégration des Systèmes Temps Réel et Embarqués	PAM1IS-221	16	24	16	16	Dossier	0		
		Electrical Engineering and Control Systems	PAM1EC-228	16	16	16	5	Dossier	0		
		<b>Génie civil</b>		<b>56</b>	<b>50</b>	<b>56</b>	<b>48</b>		<b>0</b>		
		Génie civil	PAM1GC-211	48	50	48	44	Dossier	0		
		Applied Mechanics	PAM1ME-218	8	0	8	4	Dossier	0		
		<b>Ingénierie nucléaire</b>		<b>32</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>34</b>		<b>8</b>		
		Ingénierie nucléaire	PBM1NU-211	32	38	40	34	Dossier;Entretien	8		Capacité maximum adaptée à la taille de la salle dans le nouveau bâtiment à Valence
		<b>Mécanique</b>		<b>64</b>	<b>39</b>	<b>64</b>	<b>42</b>		<b>0</b>		
		Applied mechanics	PAM1AM-218	16	10	16	6	Dossier	0		
		Génie Mécanique	PAM1GM-211	24	18	24	18	Dossier	0		
		Simulation en Instrumentation et Mécanique	PAM1IM-211	24	11	24	18	Dossier	0		
		<b>Nanosciences et nanotechnologies</b>		<b>75</b>	<b>33</b>	<b>75</b>	<b>50</b>		<b>0</b>		
		Nanochemistry	PAM1NC-218	20	6	20	15	Dossier	0		
		Soft matter and biophysics	PAM1NF-218	25	12	25	15	Dossier;Entretien	0		
		Nanophysics - Quantum Physics	PAM1NQ-218	30	15	30	20	Dossier	0		
		<b>Physique</b>		<b>60</b>	<b>46</b>	<b>60</b>	<b>56</b>		<b>0</b>		
		Recherche et Innovation	PAM1IN-211	20	8	20	18	Dossier	0		
		Recherche Fondamentale	PAM1RF-211	40	38	40	38	Dossier	0		
		<b>Sciences de la terre et des planètes, environnement</b>		<b>102</b>	<b>67</b>	<b>96</b>	<b>78</b>		<b>-6</b>		
		Système Climatique : Atmosphère, Hydrosphère, Cryosphère	PAM1AT-221	16	14	14	14	Dossier	-2		Difficulté à gérer les sorties terrain et les nombreux modules mutualisés
		Earth System Sciences	PAM1SR-228	16	11	14	12	Dossier	-2		Difficulté à gérer les sorties terrain et les nombreux modules mutualisés
		Geophysics and Earth imaging	PAM1GE-228	16	5	16	12	Dossier	0		
		Géorressources	PAM1GR-221	16	16	16	12	Dossier	0		
		Hydroressources et Qualité des Milieux	PAM1HM-221	16	16	16	12	Dossier	0		
		Natural geological hazards and risks	PAM1RS-228	16	4	16	12	Dossier	0		
		Research Intensive Track in Geosciences	PAM1RG-228	6	1	4	4	Dossier	-2		Incorporation dans les parcours avec capacité d'accueil limitée
		<b>Composantes élémentaires</b>		<b>878</b>	<b>639</b>	<b>873</b>	<b>752</b>		<b>-5</b>		
		<b>DEG</b>		<b>676</b>	<b>492</b>	<b>671</b>	<b>582</b>		<b>-5</b>		
		<b>DROIT</b>		452	374	447	384		-5		
		<b>Droit</b>		<b>80</b>	<b>52</b>	<b>80</b>	<b>71</b>		<b>0</b>		
		Droit privé et des affaires (EAD)	ABM1DD-225	40	23	40	37	Dossier	0		
		Droit public général (EAD)	ABM1PG-215	20	9	20	17	Dossier	0		
		Droit international et européen (EAD)	ABM1IE-215	20	20	20	17	Dossier	0		
		<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>		<b>20</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>18</b>		<b>0</b>		
		Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies	ABM1IT-211	20	18	20	18	Dossier	0		
		<b>Droit des affaires</b>		<b>60</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>51</b>		<b>0</b>		
		Droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires	ABM1JD-211	25	22	25	22	Dossier	0		
		Droit de la banque et des opérations patrimoniales	ABM1OP-210	20	21	20	17	Dossier	0		
		Droit social	ABM1DS-211	15	15	15	12	Dossier	0		
		<b>Droit des collectivités territoriales</b>		<b>30</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>24</b>		<b>0</b>		
		Gouvernance territoriale	ABM1TI-211	10	8	10	7	Dossier	0		
		Direction et conseil de l'action publique	ABM1CA-211	20	21	20	17	Dossier	0		
		<b>Droit des libertés</b>		<b>70</b>	<b>32</b>	<b>70</b>	<b>62</b>		<b>0</b>		
		Droit et histoire des droits de l'homme	ABM1HJ-211	30	32	30	27	Dossier	0		
		Droit international et européen des droits de l'homme	SPXABM1DC-216	40	0	40	35	Dossier	0		
		<b>Droit européen</b>		<b>25</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>15</b>		<b>-5</b>		
		Carrières juridiques européennes	ABM1JJ-211	25	19	20	15	Dossier	-5		Compte tenu de la difficulté d'atteindre une capacité d'accueil de 25, supérieure aux effectifs du master en droit européen avant la réforme, nous souhaitons revenir à une capacité de 20 étudiants plus en phase avec la réalité des effectifs des masters de droit européen en France et aux débouchés de la filière. Même à la suite des recours rectoraux, la capacité n'est pas atteinte, et les étudiants qui en sont issus n'ont ni le niveau, ni la motivation minimales attendus
		<b>Droit international</b>		<b>40</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>34</b>		<b>0</b>		
		Sécurité Internationale, cyber-sécurité et Défense	ABM1SC-211	20	18	20	17	Dossier	0		
		Carrières Juridiques et numériques internationales	ABM1JN-211	20	20	20	17	Dossier	0		
		<b>Droit notarial</b>		<b>20</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>17</b>		<b>0</b>		
		Droit notarial	ABM1CI-211	20	21	20	17	Dossier	0		
		<b>Droit pénal et sciences criminelles</b>		<b>22</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>19</b>		<b>0</b>		
		Droit pénal et sciences criminelles	ABM1DI-211	22	23	22	19	Dossier	0		
		<b>Droit privé</b>		<b>40</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>34</b>		<b>0</b>		
		Droit des contrats et du patrimoine	ABM1CP-221	20	23	20	17	Dossier	0		
		Droit des personnes et de la famille	ABM1BF-211	20	20	20	17	Dossier	0		
		<b>Justice, procès et procédures</b>		<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>17</b>		<b>0</b>		
		Justice, procès et procédures	ABM1AI-211	20	20	20	17	Dossier	0		
		<b>Droit public des affaires</b>		<b>25</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>22</b>		<b>0</b>		
		Droit public des affaires	ABM1HI-211	25	21	25	22	Dossier	0		
		<b>FEG</b>		<b>224</b>	<b>118</b>	<b>224</b>	<b>198</b>		<b>0</b>		
		<b>Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EET)</b>		<b>30</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>20</b>		<b>0</b>		

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

		Economie de l'énergie et développement durable	SAM1DD-211	30	10	30	20	Dossier	0	
		<b>Economie Des Organisations (EDO)</b>		<b>118</b>	<b>76</b>	<b>118</b>	<b>113</b>		<b>0</b>	
		Ingénierie Économique	SPXSAM10A-211			34	33	Dossier;Entretien	0	
		Ressources Humaines , Organisation et Conduite du Changement	SPXSAM10A-212	88	65	18	17	Dossier;Entretien	0	
		Stratégies Économiques du Sport et du Tourisme	SPXSAM10A-213			18	17	Dossier;Entretien	0	
		Transformations des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire	SPXSAM10A-214			18	17	Dossier;Entretien	0	
		Economie Des Organisations (EAD)	SAM1OB-215	30	11	30	29	Dossier	0	
		<b>Economie du développement (EDD)</b>		<b>76</b>	<b>32</b>	<b>76</b>	<b>65</b>		<b>0</b>	
		Economie Territoriale et Développement	SAM1ET-210	23	13	23	18	Dossier	0	
		Gouvernance des Organisations pour le Développement International	SAM1GO-211	23	12	23	18	Dossier	0	
		Economie du développement (EAD)	SAM1TA-215	30	7	30	29	Dossier	0	
	<b>SHS</b>			<b>202</b>	<b>147</b>	<b>202</b>	<b>170</b>		<b>0</b>	
	<b>IUGA</b>			<b>202</b>	<b>147</b>	<b>202</b>	<b>170</b>		<b>0</b>	
		<b>Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)</b>		<b>72</b>	<b>47</b>	<b>72</b>	<b>62</b>		<b>0</b>	
		Géographie, Information, interfaces, durabilité, environnements (GEOIDES)	EAM1GI-211	32	24	32	28	Dossier	0	
		Géomatique et analyse spatiale (GEOMAS)	EAM1GO-211	20	6	20	15	Dossier	0	
		Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements (GEOPOESICE)	EAM1GP-211	20	17	20	19	Dossier	0	
		<b>Urbanisme et aménagement</b>		<b>130</b>	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>108</b>		<b>0</b>	
		Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques (AUPEP)	ECM1AR-211	20	12	20	10	Dossier	0	
		Design Urbain (DU)	ECM1UK-211	25	22	25	23	Dossier	0	
		Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition (IDATT)	ECM1ID-211	25	15	25	23	Dossier	0	
		Transformative Urban Studies (TRUST)	ECM1TR-218	20	15	20	17	Dossier	0	
		Urbanisme et Projet Urbain (UPU)	ECM1UI-211	40	36	40	35	Dossier	0	
				<b>713</b>	<b>452</b>	<b>683</b>	<b>683</b>		<b>-30</b>	
		<b>MEEF Encadrement éducatif</b>		<b>25</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>25</b>		<b>0</b>	
		Encadrement éducatif	FAM1FA-211	25	16	25	25	Dossier	0	
		<b>MEEF Premier degré</b>		<b>320</b>	<b>237</b>	<b>290</b>	<b>290</b>		<b>-30</b>	
		Professorat des écoles Grenoble	FAM1PD-211	200	181	200	200	Dossier;Entretien	0	
		Professorat des écoles Valence	FBM1PD-211	120	56	90	90	Dossier;Entretien	-30	Depuis 2019, le nombre d'étudiants est en baisse dans ce parcours et sur cette antenne : 85 en 19-20, 76 en 20-21, 80 en 21-22 et 56 en 22-23. On constate également une baisse des candidatures en M1 PE à Valence depuis quelques années. Réajuster les capacités d'accueil permet d'être en cohérence avec les effectifs étudiants et donc le nombre de groupes que l'on ouvre mais également avec les forces enseignantes disponibles sur l'antenne.
		<b>MEEF Second degré</b>		<b>363</b>	<b>198</b>	<b>363</b>	<b>363</b>		<b>0</b>	
		Allemand	FAM1GA-211	20	0	20	20	Dossier	0	
		Anglais	FAM1AA-211	32	22	32	32	Dossier	0	
		Documentation	FAM1UA-211	20	1	20	20	Dossier	0	
		Education musicale et chant choral	FAM1RA-211	15	12	15	15	Dossier	0	
		Education physique et sportive	FAM1EP-211	50	45	50	50	Dossier	0	
		Espagnol	FAM1EA-211	20	16	20	20	Dossier	0	
		Histoire-géographie	FAM1HA-211	36	26	36	36	Dossier	0	
		Italien	FAM1IA-211	20	9	20	20	Dossier	0	
		Lettres classiques	FAM1CA-211	36	18	8	8	Dossier	0	Depuis quelques années, le nombre de candidats est faible dans ce parcours de Lettres classiques , et le nombre d'inscrits est nul dans le parcours Lettres classiques du master MEEF SD depuis quelques années. Jusqu'à présent, les capacités d'accueil de ce parcours étaient mutualisées avec le parcours Lettres modernes avec une capacité globale à 36. Cette année, de part l'outil proposé, le choix a été fait de fixer une capacité d'accueil en Lettres classiques à 8 étudiants pour laisser une opportunité d'ouvrir le parcours et offrir une formations à des candidats au concours de capes Lettres classiques. La capacité en Lettres modernes a été fixée à 28 étudiants, ce qui maintient la capacité globale à 36. Il n'y a donc pas de baisse globale de la capacité mais une répartition affinée.
		Lettres modernes	FAM1DA-211			28	28	Dossier	0	subdivision des capacités d'accueil entre LC et LM. Pas de baisse globale des CA entre les deux parcours qui étaient auparavant mutualisés
		Mathématiques	FAM1MA-211	36	14	36	36	Dossier	0	
		Numérique et sciences informatiques	FAM1NS-211	30	9	30	30	Dossier	0	
		Sciences économiques et sociales	FAM1NA-211	20	9	20	20	Dossier	0	
		Sciences de la vie et de la terre	FAM1SV-211	28	17	28	28	Dossier	0	
		<b>MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		<b>0</b>	
		MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)	FAM1PF-211	5	1	5	5	Dossier	0	
				<b>4303</b>	<b>2973</b>	<b>4286</b>	<b>3695</b>		<b>-17</b>	

Diminution annulée  
Capacité d'accueil  
2022/2023 reconduite

Admissions M1

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
------	----------	-------------	----------	----------	------------

H3S	ALL	LE	LEA	LLCER	LLASIC	SHS	ARSH	Histoire
			Coopération Internationale et Communication Multilingue	NBM1CI-211				
			Négociateur Trilingue en Commerce International	NBM1NG-211				
			Traduction Spécialisée Multilingue	NBM1TS-211				
			Ressources Environnement et Sociétés en Transition	NBM1EC-211				
			Anglais-Allemand	NCM1AG-211				
			Etudes anglophones	NCM1AN-211				
			Etudes germaniques	NCM1GE-211				
			Etudes hispaniques	NCM1ES-211				
			Études italiennes-études françaises	NCM1IT-216				
			Etudes russes	NCM1SL-211				
			Arts, lettres, civilisation					
			Comparatisme, imaginaire, socio-anthropologie	NLM1CA-211				
			Diffusion de la culture	NLM1DC-211				
			Littérature : Critique et création	NLM1LI-211				
			Sciences de l'antiquité	NLM1SA-211				
			Création artistique					
			Arts de la scène	NNM1AS-211				
			Etudes cinématographiques	NNM1EC-211				
			Didactique des langues					
			Français langue étrangère et seconde	NRM1FL-211				
			Français langue étrangère et seconde (Curitiba)	NRM1FB-216				
			Français langue étrangère et seconde (Enseignement à distance)	NRM1FD-215				
			Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique	NRM1IP-211				
			Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique (Curitiba)	NRM1IB-216				
			Formateur en Français et en Littéracie	NRM1LD-211				
			Information-Communication					
			Communication et management à l'international	NIM1CI-211				
			Information-communication publique et médias	NIM1IC-211				
			Communication politique et institutionnelle	NIM1PI-211				
			Communication et culture scientifique et technique	NIM1ST-211				
			Communication d'entreprise	NIM1CE-211				
			Audiovisuel et médias numériques	NIM1AM-211				
			Communication d'entreprise pour professionnels	NIM1CP-210				
			Journalisme					
			Journalisme	NJM1JO-211				
			Sciences du langage					
			Industrie de la langue	NSM1ID-211				
			Linguistique	NSM1LI-211				
			Histoire					
			Histoire, cultures, politique, échanges internationaux	IIM1HP-211				
			Sciences de l'Antiquité	IIM1HQ-211				

Données 2022/2023	
Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL

1790	1173
857	506
212	112
88	64
22	16
25	21
24	15
17	12
124	48
10	0
40	20
10	4
35	13
14	4
15	7
645	394
100	49
35	14
15	10
35	23
15	2
75	34
35	12
40	22
234	121
45	25
5	1
150	75
20	16
2	0
12	4
161	127
20	24
24	19
25	20
20	18
24	18
24	22
24	6
30	28
30	28
45	35
20	14
25	21
549	367
210	94
100	49
50	29
15	6

Données 2023/2024				
Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)

1823	1486		33	
861	746		4	
212	179		0	
88	80		0	
22	20	Dossier	0	
25	23	Dossier	0	
24	22	Dossier;Entretien;Examen	0	
17	15	Dossier	0	
124	99		0	
10	8	Dossier	0	
40	37	Dossier	0	
10	7	Dossier	0	
35	25	Dossier	0	
14	12	Dossier	0	
15	10	Dossier	0	
649	567		4	
100	83		0	
35	28	Dossier	0	
15	15	Dossier;Entretien;Examen	0	
35	28	Dossier	0	
15	12	Dossier	0	
75	69		0	
35	32	Dossier	0	
40	37	Dossier	0	
236	218		2	
45	40	Dossier	0	
5	5	Dossier;Entretien	0	
150	150	Dossier	0	
22	11	Dossier	2	
2	2	Dossier;Entretien	0	
12	10	Dossier	0	
161	159		0	
20	20	Dossier;Entretien;Examen	0	
24	22	Dossier	0	
25	25	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
24	24	Dossier	0	
24	24	Dossier	0	
24	24	Dossier;Entretien	0	
30	0		0	
30	0	Concours	0	
47	38		2	
22	18	Dossier	2	
25	20	Dossier;Entretien	0	
549	500		0	
210	174		0	
100	82		0	
50	45	Dossier	0	
15	12	Dossier	0	

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
				Histoire appliquée : société, environnement, territoire	IIM1HA-211
				<b>Histoire de l'art</b>	
				Histoire, Technique et Théorie des arts visuels	IIM1AH-211
				Sciences de l'Antiquité	IIM1AN-211
				Musées, expositions, patrimoines	IIM1PX-211
				<b>Philosophie</b>	
				Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité	IIM1PA-211
				Philosophie de la cognition	IIM1CI-211
				Philosophies contemporaines : histoire et problèmes	IIM1PC-211
				<b>SHS</b>	
				<b>Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS</b>	
				Business et Data Analyst	SAM1BD-218
				Double Compétence : Informatique et Science Sociales	HAM1MD-211
				Statistique et Science des Données	HAM1MS-211
				Informatique et Cognition	HAM1IC-210
				<b>Métiers du livre et de l'édition</b>	
				Métiers de l'édition	HHM1EM-221
				Information, Documentation, Bibliothèque	HHM1MB-211
				<b>Psychologie</b>	
				Psychologie clinique – Psycho-Criminologie	HYM1PY-211
				Psychologie clinique – Psychologie de la santé	HYM1CS-211
				Neuropsychologie de l'enfant	HYM1NE-211
				Neuropsychologie et neurosciences cliniques	HYM1NN-211
				Psychologie du travail et Ergonomie	HYM1PT-211
				Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus	HYM1CC-211
				Recherche en Psychologie	HYM1SP-211
				Psychologie et Neurosciences cognitives et Neuroergonomie	HYM1NP-221
				<b>Sciences de l'éducation</b>	
				Ingénierie de la Formation Professionnelle : Apprentissage, Travail et Compétences	HNM1IF-211
				<b>Sciences sociales</b>	
				Evaluation et management des politiques sociales	SAM1PS-211
				Sociétés contemporaines à l'ère numérique	HHM1EN-211
				Viellissement Handicap Santé Sociétés – Ingénierie de projet et encadrement	HHM1VH-211
				<b>STS</b>	
				<b>Médecine/Pharmacie</b>	
				<b>Ingénierie de la santé</b>	
				Méthodes et technologies pour la santé	MAM1TS-210
				Sciences et management des biotechnologies	MCM1MB-210
				Sciences et ingénierie du médicament	MCM1IM-210
				Double cursus santé 1ere année	MAM1DC-160
				Kinésithérapie	MAM1KN-210
				BioHealth Engineering	MCM1BE-216
				<b>STAPS</b>	
				<b>STAPS</b>	
				Ingénierie et Science du Mouvement Humain	BAM1IN-211
				Activités physiques adaptées et santé	BAM1AS-211
				Entraînement et optimisation de la performance sportive	BAM1ES-211
				Mouvement ergonomie handicap	BAM1ME-211
				Management du Sport : Tourisme montagne	BAM1MA-211

Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL
35	14
<b>60</b>	<b>18</b>
30	7
10	1
20	10
<b>50</b>	<b>27</b>
10	1
10	5
30	21
<b>339</b>	<b>273</b>
<b>70</b>	<b>55</b>
20	22
20	15
10	4
20	14
<b>60</b>	<b>38</b>
35	23
25	15
<b>119</b>	<b>118</b>
15	18
15	16
15	17
22	20
20	18
15	13
17	16
0	0
<b>25</b>	<b>10</b>
25	10
<b>65</b>	<b>52</b>
25	22
20	10
20	20
<b>384</b>	<b>300</b>
<b>234</b>	<b>222</b>
<b>234</b>	<b>222</b>
30	22
54	54
35	29
45	51
60	59
10	7
<b>150</b>	<b>78</b>
<b>150</b>	<b>78</b>
15	5
35	20
35	28
15	12
35	12

Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)
35	25	Dossier	0	
<b>60</b>	<b>52</b>		<b>0</b>	
30	27	Dossier	0	
10	8	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
<b>50</b>	<b>40</b>		<b>0</b>	
10	8	Dossier	0	
10	7	Dossier	0	
30	25	Dossier	0	
<b>339</b>	<b>326</b>		<b>0</b>	
<b>70</b>	<b>68</b>		<b>0</b>	
20	18	Dossier	0	
20	20	Dossier;Entretien	0	
10	10	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
<b>60</b>	<b>60</b>		<b>0</b>	
35	35	Dossier	0	
25	25	Dossier	0	
<b>119</b>	<b>119</b>		<b>0</b>	
15	15	Dossier	0	
15	15	Dossier	0	
15	15	Dossier	0	
22	22	Dossier	0	
20	20	Dossier;Entretien	0	
15	15	Dossier	0	
17	17	Dossier	0	
0	0	Dossier	0	
<b>25</b>	<b>17</b>		<b>0</b>	
25	17	Dossier	0	
<b>65</b>	<b>62</b>		<b>0</b>	
25	22	Dossier;Entretien	0	
20	20	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
<b>413</b>	<b>240</b>		<b>29</b>	
<b>263</b>	<b>114</b>		<b>29</b>	
<b>263</b>	<b>114</b>		<b>29</b>	
35	32	Dossier;Entretien	5	Augmentation du nombre de candidatures ces dernières années.
54	52	Dossier;Entretien	0	
35	30	Dossier;Entretien	0	
60	0	recrutement hors plateforme	15	augmentation du fait des demandes d'inscription au M1 DC des étudiants internes
69	0	recrutement hors plateforme	9	augmentation du nombre d'étudiants inscrits en L3 cette année, répercussion donc sur le M1
10	0	Dossier;Entretien	0	
<b>150</b>	<b>126</b>		<b>0</b>	
<b>150</b>	<b>126</b>		<b>0</b>	
15	10	Dossier	0	
35	32	Dossier	0	
35	32	Dossier	0	
15	10	Dossier	0	
35	32	Dossier	0	

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
				Acquisition et Traitement de Données Multi-dimensionnelles	BAM1AT-211
<b>Faculté des sciences</b>					
<b>STS</b>					
<b>CHIMIE BIO</b>					
<b>Biodiversité Ecologie Evolution</b>					
				Dynamique et Modélisation de la Biodiversité	YAM1DY-231
				Gestion de l'Environnement	YAM1GV-231
<b>Biologie</b>					
				Molecular and Cellular Biology	YAM1MB-218
<b>Biologie végétale</b>					
				PLANTA International	YAM1BV-218
<b>Chimie</b>					
				Chemistry	YAM1CY-218
<b>Génie des procédés et des bio-procédés</b>					
				Génie des procédés pour la Formulation	YAM1PF-211
				Génie des procédés pour l'Energie	YAM1PE-211
				Génie des procédés pour l'Environnement	YAM1GE-211
<b>IM²AG</b>					
<b>Informatique</b>					
				Informatique	GBM1IN-211
				Master of science in informatics at Grenoble	GBM1MO-218
				Communications engineering and Data Science	GBM1CD-218
<b>Mathématiques et applications</b>					
				Mathématiques générales	GBM1MG-211
				Statistique et Science des Données	GBM1SD-211
				Applied Mathematics	GBM1MA-218
				Modélisation mathématique et analyse appliquée	GBM1MM-211
<b>Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)</b>					
				Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	GBM1IE-210
<b>PHITEM</b>					
<b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>					
				Conception des Systèmes d'Energie Electrique	PAM1SY-221
				Microélectronique Intégration des Systèmes Temps Réel et Embarqués	PAM1IS-221
				Electrical Engineering and Control Systems	PAM1EC-228
<b>Génie civil</b>					
				Génie civil	PAM1GC-211
				Applied Mechanics	PAM1ME-218
<b>Ingénierie nucléaire</b>					
				Ingénierie nucléaire	PBM1NU-211
<b>Mécanique</b>					
				Applied mechanics	PAM1AM-218
				Génie Mécanique	PAM1GM-211
				Simulation en Instrumentation et Mécanique	PAM1IM-211
<b>Nanosciences et nanotechnologies</b>					
				Nanochemistry	PAM1NC-218

Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL
15	1
<b>922</b>	<b>709</b>
<b>234</b>	<b>216</b>
<b>36</b>	<b>33</b>
0	0
0	0
<b>70</b>	<b>66</b>
70	66
<b>20</b>	<b>17</b>
20	17
<b>50</b>	<b>46</b>
50	46
<b>58</b>	<b>54</b>
18	19
20	17
20	18
<b>251</b>	<b>158</b>
<b>92</b>	<b>72</b>
60	50
22	22
10	0
<b>106</b>	<b>47</b>
40	25
14	13
22	9
30	0
<b>53</b>	<b>39</b>
53	39
<b>437</b>	<b>335</b>
<b>48</b>	<b>62</b>
16	22
16	24
16	16
<b>56</b>	<b>50</b>
48	50
8	0
<b>32</b>	<b>38</b>
32	38
<b>64</b>	<b>39</b>
16	10
24	18
24	11
<b>75</b>	<b>33</b>
20	6

Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)
15	10	Dossier	0	
<b>930</b>	<b>797</b>		<b>8</b>	
<b>234</b>	<b>215</b>		<b>0</b>	
<b>36</b>	<b>32</b>		<b>0</b>	
18	16	Dossier;Entretien		1 place supplémentaire par parcours pour accueillir 2 redoublants ou les étudiants étranger par parcours. La capacité d'accueil plateforme n'étant pas modifiée par rapport aux années précédentes
18	16	Dossier;Entretien		1 place supplémentaire par parcours pour accueillir 2 redoublants ou les étudiants étranger par parcours. La capacité d'accueil plateforme n'étant pas modifiée par rapport aux années précédentes
<b>70</b>	<b>65</b>		<b>0</b>	
70	65	Dossier;Entretien	0	
<b>20</b>	<b>10</b>		<b>0</b>	
20	10	Dossier;Entretien	0	
<b>50</b>	<b>50</b>		<b>0</b>	
50	50	Dossier;Entretien	0	
18	18	Dossier;Entretien	0	
20	20	Dossier;Entretien	0	
20	20	Dossier;Entretien	0	
<b>251</b>	<b>235</b>		<b>0</b>	
<b>92</b>	<b>86</b>		<b>0</b>	
60	58	Dossier	0	
22	20	Dossier	0	
10	8	Dossier	0	
<b>106</b>	<b>98</b>		<b>0</b>	
40	38	Dossier	0	
14	12	Dossier	0	
22	20	Dossier	0	
30	28	Dossier	0	
<b>53</b>	<b>51</b>		<b>0</b>	
53	51	Dossier	0	
<b>445</b>	<b>347</b>		<b>8</b>	
<b>48</b>	<b>33</b>		<b>0</b>	
16	12	Dossier	0	
16	16	Dossier	0	
16	5	Dossier	0	
<b>56</b>	<b>48</b>		<b>0</b>	
48	44	Dossier	0	
8	4	Dossier	0	
<b>40</b>	<b>34</b>		<b>8</b>	
40	34	Dossier;Entretien	8	Capacité maximum adaptée à la taille de la salle dans le nouveau bâtiment à Valence
<b>64</b>	<b>42</b>		<b>0</b>	
16	6	Dossier	0	
24	18	Dossier	0	
24	18	Dossier	0	
<b>75</b>	<b>50</b>		<b>0</b>	
20	15	Dossier	0	

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
				Soft matter and biophysics	PAM1NF-218
				Nanophysics - Quantum Physics	PAM1NQ-218
			<b>Physique</b>		
				Recherche et Innovation	PAM1IN-211
				Recherche Fondamentale	PAM1RF-211
			<b>Sciences de la terre et des planètes, environnement</b>		
				Système Climatique : Atmosphère, Hydrosphère, Cryosphère	PAM1AT-221
				Earth System Sciences	PAM1SR-228
				Geophysics and Earth imaging	PAM1GE-228
				Géoressources	PAM1GR-221
				Hydroressources et Qualité des Milieux	PAM1HM-221
				Natural geological hazards and risks	PAM1RS-228
				Research Intensive Track in Geosciences	PAM1RG-228

**Composantes élémentaires**

Composantes élémentaires					
DEG					
DROIT					
			<b>Droit</b>		
				Droit privé et des affaires (EAD)	ABM1DD-225
				Droit public général (EAD)	ABM1PG-215
				Droit international et européen (EAD)	ABM1IE-215
			<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>		
				Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies	ABM1IT-211
			<b>Droit des affaires</b>		
				Droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires	ABM1JD-211
				Droit de la banque et des opérations patrimoniales	ABM1OP-210
				Droit social	ABM1DS-211
			<b>Droit des collectivités territoriales</b>		
				Gouvernance territoriale	ABM1TI-211
				Direction et conseil de l'action publique	ABM1CA-211
			<b>Droit des libertés</b>		
				Droit et histoire des droits de l'homme	ABM1HJ-211
				Droit international et européen des droits de l'homme	SPXABM1DC-216
			<b>Droit européen</b>		
				Carrières juridiques européennes	ABM1JJ-211
			<b>Droit international</b>		
				Sécurité Internationale, cyber-sécurité et Défense	ABM1SC-211
				Carrières Juridiques et numériques internationales	ABM1JN-211
			<b>Droit notarial</b>		
				Droit notarial	ABM1CI-211
			<b>Droit pénal et sciences criminelles</b>		
				Droit pénal et sciences criminelles	ABM1DI-211
			<b>Droit privé</b>		
				Droit des contrats et du patrimoine	ABM1CP-221
				Droit des personnes et de la famille	ABM1BF-211
			<b>Justice, procès et procédures</b>		
				Justice, procès et procédures	ABM1AI-211
			<b>Droit public des affaires</b>		
				Droit public des affaires	ABM1HI-211
			<b>FEG</b>		
				<b>Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET)</b>	
				Economie de l'énergie et développement durable	SAM1DD-211
				<b>Economie Des Organisations (EDO)</b>	

Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL
25	12
30	15
<b>60</b>	<b>46</b>
20	8
40	38
<b>102</b>	<b>67</b>
16	14
16	11
16	5
16	16
16	16
16	4
6	1
<b>878</b>	<b>639</b>
<b>676</b>	<b>492</b>
452	374
<b>80</b>	<b>52</b>
40	23
20	9
20	20
<b>20</b>	<b>18</b>
20	18
<b>60</b>	<b>58</b>
25	22
20	21
15	15
<b>30</b>	<b>29</b>
10	8
20	21
<b>70</b>	<b>32</b>
30	32
40	0
<b>25</b>	<b>19</b>
25	19
<b>40</b>	<b>38</b>
20	18
20	20
<b>20</b>	<b>21</b>
20	21
<b>22</b>	<b>23</b>
22	23
<b>40</b>	<b>43</b>
20	23
20	20
<b>20</b>	<b>20</b>
20	20
<b>25</b>	<b>21</b>
25	21
<b>224</b>	<b>118</b>
<b>30</b>	<b>10</b>
30	10
<b>118</b>	<b>76</b>

Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)
25	15	Dossier;Entretien	0	
30	20	Dossier	0	
<b>60</b>	<b>56</b>		<b>0</b>	
20	18	Dossier	0	
40	38	Dossier	0	
<b>102</b>	<b>84</b>		<b>0</b>	
16	16	Dossier	0	
16	14	Dossier	0	
16	12	Dossier	0	
16	12	Dossier	0	
16	12	Dossier	0	
16	12	Dossier	0	
6	6	Dossier	0	
<b>878</b>	<b>757</b>		<b>0</b>	
<b>676</b>	<b>587</b>		<b>0</b>	
452	389		0	
<b>80</b>	<b>71</b>		<b>0</b>	
40	37	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
<b>20</b>	<b>18</b>		<b>0</b>	
20	18	Dossier	0	
<b>60</b>	<b>51</b>		<b>0</b>	
25	22	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
15	12	Dossier	0	
<b>30</b>	<b>24</b>		<b>0</b>	
10	7	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
<b>70</b>	<b>62</b>		<b>0</b>	
30	27	Dossier	0	
40	35	Dossier	0	
<b>25</b>	<b>20</b>		<b>0</b>	
25	20	Dossier	0	
<b>40</b>	<b>34</b>		<b>0</b>	
20	17	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
<b>20</b>	<b>17</b>		<b>0</b>	
20	17	Dossier	0	
<b>22</b>	<b>19</b>		<b>0</b>	
22	19	Dossier	0	
<b>40</b>	<b>34</b>		<b>0</b>	
20	17	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
<b>20</b>	<b>17</b>		<b>0</b>	
20	17	Dossier	0	
<b>25</b>	<b>22</b>		<b>0</b>	
25	22	Dossier	0	
<b>224</b>	<b>198</b>		<b>0</b>	
<b>30</b>	<b>20</b>		<b>0</b>	
30	20	Dossier	0	
<b>118</b>	<b>113</b>		<b>0</b>	

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
				Ingénierie Économique	SPXSAM10A-211
				Ressources Humaines , Organisation et Conduite du Changement	SPXSAM10A-212
				Stratégies Économiques du Sport et du Tourisme	SPXSAM10A-213
				Transformations des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire	SPXSAM10A-214
				Economie Des Organisations (EAD)	SAM10B-215
				<b>Economie du développement ( EDD)</b>	
				Economie Territoriale et Développement	SAM1ET-210
				Gouvernance des Organisations pour le Développement International	SAM1GO-211
				Economie du développement (EAD)	SAM1TA-215
				<b>SHS</b>	
				<b>IUGA</b>	
				<b>Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)</b>	
				Géographie, Information, interfaces, durabilité, environnements (GEOIDES)	EAM1GI-211
				Géomatique et analyse spatiale (GEOMAS)	EAM1GO-211
				Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements (GEOPOESICE)	EAM1GP-211
				<b>Urbanisme et aménagement</b>	
				Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques (AUPEP)	ECM1AR-211
Design Urbain (DU)	ECM1UK-211				
Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition (IDATT)	ECM1ID-211				
Transformative Urban Studies (TRUST)	ECM1TR-218				
Urbanisme et Projet Urbain (UPU)	ECM1UI-211				
<b>INSPE</b>					
<b>MEEF Encadrement éducatif</b>					
Encadrement éducatif	FAM1FA-211				
<b>MEEF Premier degré</b>					
Professorat des écoles Grenoble	FAM1PD-211				
Professorat des écoles Valence	FBM1PD-211				
<b>MEEF Second degré</b>					
Allemand	FAM1GA-211				
Anglais	FAM1AA-211				
Documentation	FAM1UA-211				
Education musicale et chant choral	FAM1RA-211				
Education physique et sportive	FAM1EP-211				
Espagnol	FAM1EA-211				
Histoire-géographie	FAM1HA-211				
Italien	FAM1IA-211				

Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL
88	65
30	11
<b>76</b>	<b>32</b>
23	13
23	12
30	7
<b>202</b>	<b>147</b>
<b>202</b>	<b>147</b>
<b>72</b>	<b>47</b>
32	24
20	6
20	17
<b>130</b>	<b>100</b>
20	12
25	22
25	15
20	15
40	36
<b>713</b>	<b>452</b>
<b>25</b>	<b>16</b>
25	16
<b>320</b>	<b>237</b>
200	181
120	56
<b>363</b>	<b>198</b>
20	0
32	22
20	1
15	12
50	45
20	16
36	26
20	9

Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)
34	33	Dossier;Entretien	0	
18	17	Dossier;Entretien	0	
18	17	Dossier;Entretien	0	
18	17	Dossier;Entretien	0	
30	29	Dossier	0	
<b>76</b>	<b>65</b>		<b>0</b>	
23	18	Dossier	0	
23	18	Dossier	0	
30	29	Dossier	0	
<b>202</b>	<b>170</b>		<b>0</b>	
<b>202</b>	<b>170</b>		<b>0</b>	
<b>72</b>	<b>62</b>		<b>0</b>	
32	28	Dossier	0	
20	15	Dossier	0	
20	19	Dossier	0	
<b>130</b>	<b>108</b>		<b>0</b>	
20	10	Dossier	0	
25	23	Dossier	0	
25	23	Dossier	0	
20	17	Dossier	0	
40	35	Dossier	0	
<b>713</b>	<b>713</b>		<b>0</b>	
<b>25</b>	<b>25</b>		<b>0</b>	
25	25	Dossier	0	
<b>320</b>	<b>320</b>		<b>0</b>	
200	200	Dossier;Entretien	0	
120	120	Dossier;Entretien	0	
<b>363</b>	<b>363</b>		<b>0</b>	
20	20	Dossier	0	
32	32	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
15	15	Dossier	0	
50	50	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
36	36	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
				Lettres classiques	FAM1CA-211
				Lettres modernes	FAM1DA-211
				Mathématiques	FAM1MA-211
				Numérique et sciences informatiques	FAM1NS-211
				Sciences économiques et sociales	FAM1NA-211
				Sciences de la vie et de la terre	FAM1SV-211
				<b>MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)</b>	
				MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)	FAM1PF-211

Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	IA 2022/2023 TOTAL
36	18
36	14
30	9
20	9
28	17
<b>5</b>	<b>1</b>
5	1
<b>4303</b>	<b>2973</b>

Capacité Accueil globale 2023/2024 Hors redoublants	Capacité Accueil plateforme M1 2023/2024 (Etudiants nationaux, étudiants étrangers avec)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2022-23/2023-2024)	Commentaires (argument(s) si capacité d'accueil modifiée)
8	8	Dossier	0	Depuis quelques années, le nombre de candidats est faible dans ce parcours de Lettres classiques , et le nombre d'inscrits est nul dans le parcours Lettres classiques du master MEEF SD depuis quelques années. Jusqu'à présent, les capacités d'accueil de ce parcours étaient mutualisées avec le parcours Lettres modernes avec une capacité globale à 36. Cette année, de part l'outil proposé, le choix a été fait de fixer une capacité d'accueil en Lettres classiques à 8 étudiants pour laisser une opportunité d'ouvrir le parcours et offrir une formations à des candidats au concours de capes Lettres classiques. La capacité en Lettres modernes a été fixée à 28 étudiants, ce qui maintient la capacité globale à 36. Il n'y a donc pas de baisse globale de la capacité mais une répartition affinée.
28	28	Dossier	0	subdivision des capacités d'accueil entre LC et LM. Pas de baisse globale des CA entre les deux parcours qui étaient auparavant mutualisés
36	36	Dossier	0	
30	30	Dossier	0	
20	20	Dossier	0	
28	28	Dossier	0	
<b>5</b>	<b>5</b>		<b>0</b>	
5	5	Dossier	0	
<b>4344</b>	<b>3753</b>		<b>41</b>	

# ANNEXE 4

**Offre de formation 2023 - 2024**  
Parcours L1 (selectifs\* + non sélectifs)

Capacité d'accueil Parcoursup 2021 - 2022	Inscription Administratives Parcoursup 2021 - 2022	Capacité d'accueil Parcoursup 2022 - 2023	Inscription Administratives Parcoursup 2022 - 2023	Capacité Accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants) 2023/2024	Capacité d'accueil Parcoursup 2023 - 2024	Evolutions capacités d'accueil Pacoursup (2022-2023/2023-2024)	Argumentaire quand modifications 2023 - 2024
---	---	---	---	--	---	--	--

DEUST Préparateur technicien en pharmacie
DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football

0	0	0	0	235	235	235	Nouvelle formation en alternance avec des étudiants répartis dans 3 CFA
0	0	25	23	26	26	1	Capacité d'accueil plus en accord avec les besoins de formation du territoire

# ANNEXE 5

<b>Offre de formation 2023 - 2024</b>	
Mention	Parcours L1 (selectifs* + non sélectifs)

Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité Accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants) 2023/2024	Capacité d'accueil Parcoursup	Evolutions capacités d'accueil Pacoursup (2022-2023/2023-2024)	Argumentaire quand modifications  2023 - 2024
2021 - 2022	2021 - 2022	2022 - 2023	2022 - 2023		2023 - 2024		

PASS - Parcours Accès Spécifique Santé	PASS OPTION SCIENCES
	PASS OPTION SCIENCES DE LA SANTE
	PASS OPTION STAPS
	PASS OPTION DROIT
	PASS OPTION ECONOMIE GESTION
	PASS OPTION PSYCHOLOGIE

1500	1414	1300	1141	1350	1300	0		
1015	1414	850	1141	900	850	0		
270		270		270	270	0		
60		60		60	60	60	0	
60		60		60	60	60	0	
60		60		60	60	60	0	
35	0	0	0	0	0	0	l'option psychologie n'est plus proposée	

## CAPACITES D'ACCUEIL Deuxième année de 1er cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

*Distinguer les étudiants accueillis pour la capacité propre à l'établissement, des étudiants accueillis par convention pour une autre université.  
Le respect des critères porte sur les étudiants accueillis pour la capacité propre à l'établissement.*

**ETABLISSEMENT: UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**

Pour le compte de:	PASS	LAS 1	LAS 2 /LAS 3	Formation Paramédicale CHUGA	Admission directe "passerelle"	Capacité d'accueil TOTALE
<b>1. Filière MEDECINE</b>						
Pour l'établissement	108	30	70	5	12	225
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
<b>Total Médecine</b>	<b>108</b>	<b>30</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>225</b>
<b>2. Filière MAIEUTIQUE</b>						
Pour l'établissement	18	6	10	2	2	38
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
<b>Total Maïeutique</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>38</b>
<b>3. Filière ODONTOLOGIE</b>						
Pour l'établissement	8	3	6			17
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
<b>Total Odontologie</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>6</b>			<b>17</b>
<b>4. Filière PHARMACIE</b>						
Pour l'établissement	54	15	35		6	110
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
<b>Total Pharmacie</b>	<b>54</b>	<b>15</b>	<b>35</b>		<b>6</b>	<b>110</b>
<b>MMOP</b>						
Pour l'établissement	188	54	121	7	20	390
<i>Par conventions</i>						
<b>TOTAL Etablissement:</b>	<b>188</b>	<b>54</b>	<b>121</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	

# ANNEXE 6

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES (CUEF)

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2022 - 2023

**Enseignement du Français Langue Étrangère (FLE)**

**Régime** : x formation initiale ; x formation continue

**Modalités** : x présentiel ; \_ enseignement à distance ; \_ hybride ;

**Responsable pédagogique** : Isabelle MARCHIONINI - [isabelle.marchionini@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isabelle.marchionini@univ-grenoble-alpes.fr)

**Enseignement semestrialisé** : Oui

### I - Dispositions générales

#### Objectifs et compétences de la formation en français

Niveau A1 : Donner les bases indispensables en français.

Pour les niveaux suivants, compléter et approfondir les connaissances de la langue française.

De manière générale, s'adapter aux attentes et aux besoins du groupe, qui sont repérés après la première séance.

### II - Organisation des enseignements

#### Organisation générale des enseignements

La formation est semestrielle et proposée aux deux 2 semestres.

Volume horaire de la formation : 20 heures

Sur 10 semaines (2 heures de cours par semaine)

Sur 8 semaines (2,5 heures de cours par semaine)

#### Assiduité aux enseignements du FLE

La présence est obligatoire (le nombre d'heures de présence sera indiqué sur l'attestation).

Calendrier sur 10 semaines : au-delà de 3 absences injustifiées (ABI), la note est égale à zéro.

Calendrier sur 8 semaines : au-delà de 2 absences injustifiées (ABI), la note est égale à zéro.

ABJ (absence justifiée) : les heures seront comptabilisées sur présentation d'un justificatif auprès du service scolarité du CUEF.

### III - Contrôle des connaissances

#### Modalités d'organisation du contrôle des connaissances

Le mode d'évaluation adopté par le CUEF est le Contrôle Continu Intégral.

La note globale est la moyenne des notes écrites et orales qui correspondent aux évaluations faites en classe et devoirs à la maison.

**Règles d'absence aux évaluations :**

Il n'y a pas d'examen terminal et pas de session de rattrapage.

**Validation de l'enseignement du FLE :**

Il faut obtenir la moyenne de 10/20 pour valider l'enseignement.

**IV - Adaptation des modalités d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles**

Conformément à l'article 14 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence professionnelle et de Master : « *Lorsqu'ils sont confrontés à des situations exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, les établissements peuvent adapter les modalités d'évaluation en garantissant la qualité des diplômes délivrés, notamment en recourant aux usages du numérique.* »

Ces modifications de MCC doivent faire l'objet d'un vote en CFVU.

**V - Résultats**

La note finale obtenue par l'étudiant, à l'issue de chaque semestre, est communiquée aux composantes.

Les résultats sont communiqués aux étudiants après validation par les jurys de composantes.

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

**Discipline générale**

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés. Seule la section disciplinaire est compétente pour prononcer des sanctions à l'égard des étudiants.

En cas d'attitude irrespectueuse, fraude aux évaluations/épreuves et à l'inscription une procédure disciplinaire est mise en œuvre par le Président de l'université. Au terme de la procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

**SUIVI DES MODIFICATIONS**

N° de Version (1)	Date de Validation Conseil du CUEF	Date de Validation/ en CFVU	Nature des modifications (n° article, n° paragraphe) (2)
1	6/10/2022		

(1) N° de version du règlement d'études